Le Havre

tc • MEDIA

*Votre **information locale** et **régionale***

www.journallehavre.ca

LE MERCREDI 28 septembre 2016

Volume 40 N° 12 - 8 234 exemplaires

Réussite pour le 8e Symposium en arts à Port-Daniel

Plus de 2000 amateurs d'art ont visité le Weekend en arts dans l'église de Port-Daniel – Gascons.

Page 14

(PHOTO TC MEDIA - ALAIN LAVOIE)

La Gaspésie a rendez-vous avec l'innovation

PAGE 10

(PHOTO TC MEDIA – JOËL CHAREST)

Le train pourrait revenir entre Caplan et New Carlisle

PAGE 4

(PHOTO GRACIEUSETÉ)

Vos Classées

Parution GRATUITE sur VosClassees.ca

1 866 637-5236

Daniel Informatique

Vente d'ordinateurs neufs et Usagés

Ordinateurs remis à neuf, garanti un an.

54 boul. René Lévesque ouest, Chandler

418 689-4131

ORDI vert

POUR TOUS VOS PROJETS D'ENTREPRISE ET DE DÉVELOPPEMENT, CONTACTEZ NOUS!

SADC

www.sadc-cae.ca

Canada Développement économique Canada appuie financièrement la SADC

Baie-des-Chaleurs 418.392.5014
Haute-Gaspésie 418.763.5355
Gaspé 418.368.2906
Rocher-Percé 418.689.5699

LANCEMENT DE LA COALITION POUR LA PÉRENNITÉ DE LA PRESSE D'INFORMATION AU QUÉBEC

L'industrie des journaux demande un programme d'aide pour poursuivre son virage numérique

L'industrie des journaux quotidiens et hebdomadaires au Québec vit une profonde remise en question de son modèle d'affaires. Soyons clairs, il ne s'agit pas d'un problème de qualité de l'information dans nos journaux. Nos médias ont tous connu une hausse de leur lectorat global au cours des dernières années, en raison de la multiplication des plateformes. Nos 146 journaux rejoignent chaque semaine près de six millions de Québécois, soit près de 80 % de la population.

Les signataires de cette lettre unissent leurs voix aujourd'hui, car ils éprouvent tous les mêmes difficultés. Les revenus de l'industrie diminuent, entre autres en raison de l'exode des investissements publicitaires vers les médias sociaux, lesquels sont détenus par une poignée de géants américains.

Aujourd'hui, nous sommes contraints d'investir dans le développement de plateformes numériques, tout en gérant une profonde transformation du modèle d'affaires.

Les journaux du Groupe Capitales Médias, Le Devoir, Hebdos Québec et TC Transcontinental forment aujourd'hui la Coalition pour la pérennité de la presse d'information au Québec. Son mandat est double: sensibiliser le public à l'importance de maintenir la presse d'information d'ici en santé et obtenir une intervention temporaire de l'État pour nous aider à poursuivre le virage numérique imposé par la multiplication des plateformes.

Les membres de la Coalition demandent au gouvernement du Québec d'accorder « l'exception culturelle » à l'industrie de la presse d'information au Québec, laquelle fournit des milliers d'emplois de qualité à des gens d'ici. Nos quotidiens et nos hebdos sont importants pour préserver la diversité des voix, enrichir le débat d'idées, et accompagner des communautés de lecteurs dans leur quotidien.

À l'ère du numérique, les distinctions entre médias écrits et électroniques ne tiennent plus. Nous sommes présents à l'écrit, sur Internet, sur les tablettes et les téléphones intelligents. Nous devrions avoir accès à des programmes semblables à ceux que reçoivent l'industrie cinématographique et l'industrie télévisuelle.

NOS DEMANDES SONT RAISONNABLES, ET ELLES SONT DANS L'INTÉRÊT DES QUÉBÉCOIS:

1. **Programme et/ou crédit d'impôt remboursable couvrant 40 % des coûts de production de l'information (salaire des journalistes, masse salariale liée à la mise en page du journal et frais de reportage).**
2. **Programme et/ou crédit d'impôt remboursable couvrant 50 % des investissements numériques, à savoir l'acquisition et l'entretien de logiciels spécialisés, la création d'applications et la formation des usagers.**
3. **Exemption de la contribution payable en argent en vertu de la loi 88 qui oblige les journaux à participer au financement des coûts nets des services de collecte sélective municipale, une facture qui a augmenté de 1075 % depuis 2006.**
4. **Abolition des taxes de vente pour les journaux vendus (TPS et TVQ).**
5. **Augmentation significative du budget gouvernemental à l'égard des placements publicitaires dans les journaux québécois, qui ne reçoivent pas leur juste part des investissements publicitaires de l'État.**

Nous portons ces demandes sur la place publique dans un esprit de main tendue et avec la conviction profonde que nos médias sont essentiels à la vitalité de la démocratie québécoise.

Martin Cauchon
Président-exécutif
Groupe Capitales Médias

Brian Myles
Directeur
Le Devoir

Benoit Chartier
Président d'Hebdos Québec et
Président-éditeur DBC Communications

François Olivier
Président et chef de la direction
TC Transcontinental

GROUPE CAPITALES MÉDIAS

LE DEVOIR

hebdos QUÉBEC

tc • TRANSCONTINENTAL

>6940497

Percé sera en référendum le 20 novembre

ALAIN LAVOIE
alain.lavoie@tc.tc

Les citoyens de la ville de Percé pourront se prononcer sur ce projet lors du référendum du 20 novembre ou encore lors du vote par anticipation, le 13 novembre. (Photo TC Media – Alain Lavoie)

POLITIQUE. À la suite de l'ouverture du registre, le 16 août dernier, dans le cadre du règlement d'emprunt numéro 501-2016, le nombre de signatures apposées s'est révélé supérieur au nombre minimal requis pour la tenue d'un scrutin référendaire, le 20 novembre.

Rappelons que lors de la séance ordinaire au conseil municipal de la Ville de Percé, le 6 septembre 2016, le conseil a décidé de tenir un référendum pour l'approbation ou la désapprobation du Règlement numéro 501-2016 (emprunt pour la rue commerciale).

Voici quelques informations pertinentes à ce sujet. Pour des informations complètes, consultez le http://ville.perce.qc.ca/ dans la section « Actualités ».

Le scrutin référendaire aura lieu le 20 novembre 2016 et il y aura un vote par anticipation le 13 novembre.

LA QUESTION

Les personnes inscrites sur la liste référendaire auront à répondre à la question suivante : Approuvez-vous le Règlement numéro 501-2016 intitulé « Règlement décrétant une dépense et un emprunt de 1 778 200 $ pour l'exécution des travaux de construction d'une nouvelle rue au centre-ville de Percé »?

Précisons que dans le cadre de ce processus, tant que l'avis de scrutin n'a pas été publié, le conseil municipal peut, par résolution, retirer le règlement faisant l'objet du scrutin référendaire.

Pour la tenue de ce référendum, il y aura, bien sûr, confection de la liste référendaire. La date de référence pour avoir le droit d'être inscrit sur la liste référendaire est le 26 juillet 2016, soit la date de l'adoption du règlement faisant l'objet du scrutin. La liste des électeurs domiciliés a fait l'objet d'une demande au Directeur général des élections. Les propriétaires uniques d'un immeuble, occupants uniques d'un établissement d'entreprise, copropriétaires indivis d'un immeuble et cooccupants d'un établissement d'entreprise – personnes physiques et morales – seront avisés par avis public dans les journaux de la procédure et des délais à respecter pour faire une demande d'inscription à la liste référendaire.

Il y aura une période de révision de la liste référendaire. Un avis à cet effet sera publié dans les journaux et un avis d'inscription ou d'absence d'inscription sera transmis à chaque personne habile à voter inscrite sur la liste référendaire. Cet avis sera également transmis à chaque adresse domiciliaire en regard de laquelle aucune personne habile à voter n'est inscrite.

LES DÉPENSES

Le chapitre XIII de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités ne s'applique pas lors d'un référendum.

En conséquence, les représentants des personnes habiles à voter qui favorisent le OUI ou le NON ne sont donc pas limités dans leurs dépenses lors du référendum du 20 novembre prochain.

20 000 signataires contre l'implantation d'Optilab

OPPOSITION. Plus de 20 000 personnes, dont 2 500 gaspésiens, ont signé, à ce jour, une pétition demandant un moratoire sur l'implantation du projet Optilab qui rapatrierait les analyses de laboratoire en un seul lieu par région.

Le projet Optilab sortirait la grande majorité des analyses effectuées (échantillons de sang, pap tests, biopsies, etc) dans les hôpitaux pour les envoyer dans un grand laboratoire. Dans le cas de l'Est-du-Québec, ce laboratoire serait implanté à Rimouski.

Or, plusieurs inquiétudes sont soulevées notamment au niveau du transport des échantillons sur de longues distance L'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) a déjà exprimé ses craintes, notamment en Gaspésie, sur les risques et inconvénients d'avoir un méga-laboratoire à des centaines de kilomètres des hôpitaux. On avait notamment soulevé les délais d'analyse qui seraient plus longs, les risques sur la qualité des échantillons et, évidemment, la possibilité que des emplois soient abolis. Aux dernières nouvelles, le ministre de la Santé, Gaétan Barrette parlait de 70 % des analyses qui seraient envoyées à Rimouski. Le projet Optilab prendrait de deux à trois ans à implanter dans la région.

Lors du dernier conseil d'administration du CISSS-Gaspésie, la PDG, Chantal Duguay, a réaffirmé que le ministre Barrette avait été très clair sur sa volonté de déployer le projet dans la région.

Avec 66 postes de technologistes médicaux en Gaspésie, dont 27 à temps plein (sans compter le réseau local en Haute-Gaspésie), on craint qu'une forte proportion d'employés à statut plus précaire ne perde leur emploi. (Photo Depositphotos.com/)

VIVE OPPOSITION

La présidente de l'APTS, Carolle Dubé se réjouit que la pétition demandant un moratoire sur le projet Optilab ait déjà atteint 20 000 signataires. « C'est un message clair au ministre. Son projet de centralisation va trop vite et se fait sans l'adhésion du personnel. M. Barrette, il est temps d'entendre le message de la population et des intervenants. Cessez de faire comme si vous étiez le seul à détenir la vérité, écoutez-nous»

Le plan du ministre de la Santé est de créer 14 méga-laboratoires centraux pour effectuer la grande majorité des analyses faites actuellement dans les hôpitaux. Le gouvernement prévoit ainsi économiser des dizaines de millions de dollars. **(D.F.)**

La reprise du train aiderait l'économie locale

ALAIN LAVOIE
alain.lavoie@tc.tc

ECONOMIE. Une chose est certaine selon la Coalition des Gaspésiens pour le retour du train, les revenus pour la Société du Chemin de fer de la Gaspésie (SCFG) et les retombées économiques pour le secteur du tourisme en Gaspésie seront importants avec la reprise du train dans la région.

Actuellement, la seule partie du réseau ferroviaire gaspésien officiellement ouverte est la section entre Matapédia et Caplan. La distance entre Caplan et New Carlisle n'est que de 18 milles ferroviaires. La réouverture de cette petite portion (moins de 10% du réseau) permettrait la reprise de la circulation ferroviaire aux convois de trains tant marchandises que passagers d'y circuler à nouveau.

La Coalition analyse le dossier de la façon suivante : en rendant disponibles les voies ferrées jusqu'à New Carlisle, des revenus versés à la SCFG pour l'utilisation de ses voies ferrées par ces deux clients pourraient être de l'ordre de 828 000 $ annuellement.

« Le chemin de fer de la Gaspésie peut et doit devenir un levier économique additionnel autant pour les entreprises, le tourisme et les activités économiques associées à celles-ci, d'où l'importance de la réouverture des services jusqu'à New Carlisle dans une première étape », insiste la Coalition.

À lui seul, les trains voyageurs de VIA Rail ont transporté une moyenne annualisée de 160 personnes pour chaque voyage du train vers la Gaspésie et son retour vers Montréal. Sur une période de 10 ans entre 2004 et 2014, 250 656 voyageurs ont pris le train Montréal – Gaspé.

D'autre part, les revenus liés aux dépenses des voyageurs, si l'on calcule une moyenne de 500 $ pour chaque visite en Gaspésie, ont été de l'ordre de 125 328 000 $ injectés dans l'économie de la région au cours de cette même période, soit de 2004-2014.

Par ailleurs, le train de VIA Rail Montréal – Gaspé a transporté durant 10 ans, soit de 1998 à 2008, 2,400 touristes annuellement venant de deux grandes agences de voyages américaines, Maupintour et Tauck tours, en plus de tous les autres touristes qui utilisaient aussi les services d'autres agences ou qui voyageaient individuellement ou en groupe par train de Montréal à Percé. Si chaque voyageur résidant dans les hôtels luxueux de Percé y a dépensé environ 500 $, on calcule donc des retombées de 1,2 M$ annuellement pour cette période.

La reprise du train marchandises dans le tronçon Caplan New Carlisle pourrait avoir des effets bénéfiques et attirer plus vite le train passagers de VIA Rail dans le sud de la Gaspésie. (Photo Taylor Main)

LES CITOYENS DOIVENT S'IMPLIQUER

La Coalition souhaite ardemment que les Gaspésiens et citoyens de tout le Québec s'impliquent dans le dossier en demandant au Premier ministre du Québec Philippe Couillard d'intervenir dans ce dossier et aussi au ministre des Transports du Québec, Laurent Lessard, d'autoriser la réouverture du tronçon Caplan – New Carlisle.

Les raisons sont nombreuses à favoriser la reprise du service de marchandise et du transport des passagers sur le rail gaspésien. Selon la Coalition, ces raisons sont : les soins de santé: la population de la Gaspésie est vieillissante et des malades ont besoin du train pour se déplacer à Rimouski, Québec et Montréal pour obtenir des soins ; le tourisme: de nombreux visiteurs aiment venir en Gaspésie en train pour visiter des amis ou leur famille ; l'éducation: les jeunes Gaspésiens doivent souvent se rendre à l'extérieur de la région afin de poursuivre leurs études ; l'économie et l'emploi: le train est un outil primordial pour l'économie de la région. Les gens de tous les secteurs d'activités devant se rendre ailleurs pour affaires trouvent dans ce moyen une façon confortable et abordable de se déplacer ; l'environnement: les changements climatiques et le réchauffement planétaire sont deux des principaux problèmes touchant notre société. Le train constitue une façon efficace de retrancher des véhicules de nos routes et d'abaisser nos émissions de gaz à effet de serre.

La Coalition des Gaspésiens propose au MTQ : la réouverture du tronçon ferroviaire entre Caplan et New Carlisle rendant ainsi disponible le transport de marchandises à partir de New Carlisle. Cela permettrait également un service autorail de VIA Rail entre Matapédia et New Carlisle jumelé à un service d'autocars nolisés temporaire entre New Carlisle et Gaspé, dans une première étape.

On aime le train

Les Gaspésiens ont toujours utilisé leur train de passagers. En 2010 et 2011, 55,356 passagers ont pris le train Montréal-Gaspé, alors que le train régional Montréal-Jonquière a transporté 27,397 et le train Montréal-Senneterre en a eu 24,316. En terme d'achalandage, le train Montréal-Gaspé est utilisé à 102% de plus (le double) que le train Montréal-Jonquière et le train Montréal-Gaspé est utilisé à 128% de plus que le train Montréal-Senneterre.

Des Gaspésiens demandent la réouverture du tronçon Caplan – New Carlisle

TRANSPORT. La Coalition des Gaspésiens pour le retour du train demande à Québec la réouverture du tronçon ferroviaire entre Caplan et New Carlisle (18 milles ferroviaires). Selon l'organisme, de nouveaux faits favorisent la venue du train marchandises.

Les maires sont sollicités

Dans un courriel transmis aux 34 maires des MRC d'Avignon, de Bonaventure, Le Rocher-Percé et de La Côte-de-Gaspé le 12 septembre dernier, la Coalition s'adresse à eux au nom des milliers de citoyens de la Gaspésie qui réclament le retour du train passagers de VIA Rail et aussi d'entreprises qui attendent le retour du train marchandises à l'Est de Caplan. Très bientôt, Ciment McInnis de Port-Daniel – Gascons aura besoin du train et d'autres entreprises de Gaspé, dont LM Glasfiber, pourront utiliser le train marchandises.

En effet, selon la Coalition, ce tronçon doit être ouvert et permettrait la circulation de marchandises. L'Association forestière de Saint-Elzéar a signifié son besoin du train de marchandises pour le transport de son bois vers de nouveaux clients en Ontario et aux États-Unis.

L'organisme a d'ailleurs transmis officiellement sa demande à la Société du chemin de fer de la Gaspésie (SCFG) pour débuter le transport à partir de New Carlisle.

« Étant donné que le réseau n'est ouvert officiellement que jusqu'à Caplan, aucun train n'a l'autorisation du MTQ pour circuler à l'est de Caplan. La solution proposée par la SCFG est de charger le bois à partir de New Richmond, mais cette solution implique que des camions circulent vers New Richmond pour le transport du bois, tandis que New Carlisle est beaucoup plus près et pratique pour le chargement », explique la Coalition.

Selon la Coalition, la réouverture du tronçon aurait des effets bénéfiques pour l'économie de la région : le transport de marchandises pourrait démarrer à partir de New Carlisle. En conséquence, cette ouverture permettrait une reprise du service autorail de VIA Rail entre Matapédia et New Carlisle. Ce dernier service devrait être jumelé à des autocars nolisés pour se rendre jusqu'à Gaspé. Ce service d'autocars nolisés pouvant être inclus dans le prix du billet aux voyageurs.

Si le tronçon entre Caplan et New Carlisle devient à nouveau accessible, cela permettra de développer économiquement ce secteur, croit la Coalition. (Photo Gracieuseté - Darlene Dimock)

TRONÇON FERROVIAIRE

Par ailleurs, la Coalition a acheminé une lettre adressée au ministre des Transports du Québec le 29 août dernier en lui demandant expressément d'ouvrir le tronçon ferroviaire entre Caplan et New Carlisle, et ce dans une première étape et « lorsque les correctifs aux infrastructures ferroviaires seront complétés, le service de VIA Rail pourrait reprendre jusqu'à Gaspé avec le même matériel ferroviaire qui était utilisé jusqu'en décembre 2011 », précise la Coalition. **(A.L.)**

Ciment McInnis

70 % des employés proviennent de la Gaspésie

ALAIN LAVOIE
alain.lavoie@tc.tc

ECONOMIE. Décidément, Ciment McInnis respectera sa promesse de choisir des Gaspésiens pour travailler à son usine de ciment à Port-Daniel – Gascons à compter de l'an prochain.

En effet, Ciment McInnis affirmait la semaine dernière que près de « 70 % de ses employés proviennent de la Gaspésie. Depuis le début de l'embauche des employés de la cimenterie, cette proportion est en augmentation constante. Une vaste majorité des travailleurs sont en formation à temps plein, afin de mettre à niveau leurs connaissances et être fin prêts pour la phase d'exploitation de l'usine. »

Selon, Mme Maryse Tremblay, directrice communications et responsabilité sociale d'entreprise, « plusieurs corps de métiers seront représentés : opérateurs de cimenterie (la cohorte la plus importante), ingénieurs de procédé, ingénieur fiabilité électrique, ingénieur automatisation, ingénieur minier, superviseurs (laboratoire, production, mécanique, forage et abattage), techniciens de laboratoire, maître de port… »

Elle ajoute qu'une « centaine d'emplois directs sont prévus à Port-Daniel–Gascons, incluant la quinzaine d'employés du terminal qui seront embauchés par notre sous-traitant Somavrac. »

Par ailleurs, mentionnons que présentement, on retrouve plus de 850 ouvriers sur le chantier et que ce nombre dépassera 1 000 travailleurs au cours des deux prochains mois!

TERMINAL MARITIME

Du côté du terminal maritime, près de l'usine à Port-Daniel – Gascons (utiliser pour décharger des additifs et du combustible et pour expédier du ciment en vrac vers les diverses installations d'entreposage sur la côte est des États-Unis et au Canada), la zone d'accostage des navires mesure près de 330 mètres et comprend plusieurs ducs-d'Albe (pieux enfoncés dans le fond de l'eau auquel peuvent s'amarrer les navires).

Ciment McInnis précise aussi que ce système moderne de « bras et goulottes de chargement pourra aussi charger les navires à la cadence de 1 400 tonnes à l'heure. Les navires qui y accosteront pourront atteindre une capacité de 60 000 tonnes métriques. Un système de convoyage fermé de plus de 400 mètres permettra le transfert des matériaux en vrac entre les navires et la cimenterie, et vice versa. »

RESPECT DU CALENDRIER

Alors que le financement du projet de Ciment McInnis est assuré grâce à l'arrivée de nouveaux actionnaires, la construction se poursuit à grande vitesse autant du côté du chantier de Port-Daniel–Gascons que de celui des terminaux.

Ciment McInnis précise que « le calendrier de construction et d'exploitation déjà prévu est respecté. L'exploitation de la carrière débutera cet automne et le premier navire de matières premières devrait accoster au terminal maritime vers la fin octobre. Les travaux dans les terminaux de distribution se poursuivent, tant à Sainte-Catherine au Québec qu'à Providence au Rhode Island. »

La profondeur de l'eau à l'extrémité du terminal maritime McInnis est estimée à 13 mètres. (Photo Ciment McInnis)

Ajoutons encore que la première flamme du four devrait être allumée au début de l'année 2017 et la livraison de la première tonne de ciment est toujours prévue pour le printemps de cette même année.

Lelièvre et Roy souhaitent le maintien des circonscriptions actuelles

Sylvain Roy estime que la Commission se doit de conserver les circonscriptions gaspésiennes telles qu'elles le sont actuellement. (Photo Capture d'écran – Assemblée nationale du Québec)

DOMINIQUE FORTIER
dominique.fortier@tc.tc

DÉCOUPAGE. Les députés des circonscriptions de Gaspé et de Bonaventure, Gaétan Lelièvre et Sylvain Roy, ont défendu le « statut d'exception » de leurs comtés auprès de la Commission de la représentation électorale (CRE).

À toutes les deux élections, la commission de la représentation électorale étudie les circonscriptions afin de déterminer si celles-ci représentent les citoyens de façon juste et équitable. Cet exercice a pour but de modifier, au besoin, les circonscriptions qui ne cadrent plus avec le nombre d'électeurs moyens. Or, actuellement, la moyenne d'électeurs par circonscription au Québec est de 48 387. La CRE accepte une variation de 25 % au-delà ou en-dessous de ce seuil.

Dans le cas de la circonscription de Gaspé, elle comptait 30 850 électeurs lors du dernier scrutin, soit 5441 sous le seuil su 25 % de variation accepté. « En 2011, lors de la dernière consultation, la circonscription de Gaspé avait été largement modifiée dans ses délimitations et on avait ajouté une MRC complète (Haute-Gaspésie)au comté. La densité de population n'est pas grande mais l'étendue du territoire est énorme », a évoqué Gaétan Lelièvre. Ce dernier ajoute que le maintien des circonscriptions dans leur forme actuelle est essentiel pour l'accessibilité des citoyens à leur député. « La Commission considère l'aspect démographique, le sentiment d'appartenance, les communautés naturelles et l'accessibilité au député. C'est une démarche intelligente qui devrait être imitée dans beaucoup d'autres organisations politiques au sein de l'appareil gouvernemental. Ça aiderait beaucoup les régions. Je suis donc en faveur de la recommandation de la Commission qui suggère le statu quo pour le comté de Gaspé. »

SUD DE LA PÉNINSULE

Quant à Bonaventure, il s'agit d'une circonscription de 36 179 électeurs. On parle ici d'une maigre différence de 112 électeurs en-dessous du seuil fixé par la CRE. « Je salue la proposition de la Commission de maintenir le statut d'exception pour le comté de Bonaventure. C'est logique, pertinent et respectueux des communautés naturelles qui y vivent », a déclaré Sylvain Roy. Le député a ajouté que le peu de moyens de transports et la vaste étendue du territoire de la Gaspésie sont des raisons suffisantes pour conserver le statu quo.

La Commission sur la représentation électorale, qui penche déjà pour maintenir les circonscriptions de Gaspé et Bonaventure telles quelles, devrait rendre sa décision finale cet automne et sera valide pour les deux prochaines élections provinciales.

Hémodialyse et orientations ministérielles au c.a. du CISSS-Gaspésie

SANTÉ. Hémodialyse, orientations ministérielles et teinte locale; voilà les trois termes qui sont revenus le plus souvent pendant le conseil d'administration du CISSS-Gaspésie qui a duré un peu plus de trois heures.

La courte période de questions d'une durée de 30 minutes qui couvre l'ensemble des établissements de santé de la Gaspésie a tourné autour des soins d'hémodialyse. Toutefois, peu de réponses ont été offertes.

Jean Lapointe, ce Gaspésien souffrant d'insuffisance rénale, a demandé ce que le CISSS prévoyait faire pour l'accessibilité aux traitements d'hémodialyse en 2017. La présidente-directrice-générale, Chantal Duguay, n'avait pas de réponse concrète à offrir au citoyen, se contentant d'affirmer qu'elle était empathique à sa cause, et qu'il n'y avait pas de recette miracle. Elle a ajouté qu'il s'agit d'un dossier complexe et que le CISSS-Gaspésie fait beaucoup de représentations auprès du ministre de la Santé mais qu'au final, l'organisation est tributaire des orientations ministérielles.

Lucie Provencher a également posé une question sur les soins d'hémodialyse, en proposant une unité mobile de soins qui couvrirait Gaspé et Sainte-Anne-des-Monts. Le directrice-adjointe, Johanne Méthot a répondu que cette solution est difficilement applicable en raison du manque de néphrologues dans la région.

Finalement, Jacques Mimeault a demandé si le CISSS-Gaspésie endossait les propos du ministre de la Santé, Gaétan Barrette qui affirmait récemment qu'il était « acceptable » pour des patients de faire 1 200 km par semaine pour recevoir des traitements. Le président du conseil d'administration, Richard Loiselle a répondu que « la proximité des services était une priorité », sans toutefois préciser ce que représentait une « proximité acceptable » pour lui.

COULEUR LOCALE ET ORIENTATIONS MINISTÉRIELLES

La PDG a décliné la liste des orientations ministérielles qui sont en quelque sorte, la bible des dirigeants de CISSS pour la prochaine année. Il est notamment question d'accès aux médecins spécialistes, aux services de première ligne qui passe par les groupes de médecine familiale (GMF), le soutien à domicile et de l'implantation d'Optilab.

Richard Loiselle a répété à maintes reprises que l'organisation du CISSS-Gaspésie peut apporter une « couleur locale » aux orientations du ministre mais qu'au final, les actions doivent tourner autour de ces orientations. « Par exemple, avec une population vieillissante comme c'est le cas en Gaspésie, on peut davantage axer nos services pour cette clientèle. » **(D.F.)**

À l'ordre du jour

D'autres sujets ont aussi été discutés comme un remaniement de l'organigramme actuel du CISSS. On a aussi abordé les problèmes à l'urgence de Maria dont la haute direction semble bien au fait. Finalement, l'ex-président du défunt conseil d'administration de l'ex-CSSS de la Haute-Gaspésie, Magella Émond, siège maintenant au c.a. du CISSS-Gaspésie.

Richard Loiselle et Chantal Duguay ont expliqué qu'ils sont contraints à suivre le plan de match du ministère de la Santé (Photo TC Media – Dominique Fortier)

EN BREF

Travaux sur le chemin de Bougainville à Percé

Des travaux réfection de ponceaux ont débuté le 22 septembre dans divers secteurs à Percé, sur le chemin de Bougainville. Les travaux se termineront le 11 novembre 2016. Les travaux seront réalisés successivement dans les secteurs suivants : Chemin de Bougainville, à Percé, au nord-ouest de l'intersection de la route de la Station (Malbaie), sur une distance d'environ 130 mètres et à environ 308 mètres de l'intersection de la route 132 (Belle-Anse), sur une distance d'environ 90 mètres. En tout temps, une voie de circulation sur deux sera fermée. Les usagers de la route devront circuler en alternance, sur un chemin de déviation à proximité des zones de travaux, et sur une voie réduite à 4,5 mètres, en respectant les indications de la signalisation orange, des signaleurs sur les lieux. **(A.L.)**

Le Havre
144, rue Jacques-Cartier, Gaspé (Québec) G4X 1M9
Tél : **418 689-6686** • Vente: **418 689-6686**
Annonces classées : **1 877 726-6730**
Sans frais : **1 844 392-5083**
www.lehavre.ca

Distribuée par publisac
RÉSEAU SÉLECT
tc • MEDIA

Directeur général Bas-Saint-Laurent/Gaspésie
Jean Morissette

Directeur général des ventes
Keven Gendron

Rédaction: can.redaction@tc.tc

Chef de nouvelles : René Alary

Journaliste : Alain Lavoie

Coordonnatrice aux ventes
Manon O'Connor

Infographie : TC Media

Conseillère en solutions médias
Roxane Couture

Directeur régional de l'information:
René Houle

Vice-président ventes
Jules Roux

ISSN 0226-6407

MIXTE
Papier issu de sources responsables
FSC® C011825

Veuillez recycler ce journal

TIRAGE : 8 364 EXEMPLAIRES IMPRIMÉS

Publié par Media Transcontinental S.E.N.C.,
Imprimé par : Imprimeries Transcontinental inc., division Transcontinental de la Capitale,
5000, rue Hugues-Randin,
Québec (Québec),
G2C 2B4

>6851189

Hydro Québec présente

festival La Virée

16e ÉDITION

7–9 octobre 2016

CARLETON-SUR-MER

FESTIVALLAVIREE.COM

MAXIMUM 90 FM

PROMOTEUR DE L'ÉVÉNEMENT

Temps forts du festival

VENDREDI 7 OCTOBRE		
17 h 30	**Bourré d'joie** Foyer Hydro-Québec du Quai des arts	GRATUIT
20 h	**Bon Débarras et Yaëlle Azoulay** « Veillée de danse traditionnelle » Centre des congrès	10 $ debout 15 $ assis
23 h	**Fanfare Monfarleau** Le Naufrageur	8 $
SAMEDI 8 OCTOBRE		
10 h à 17 h	Marché public Cour avant de l'école Bourg	3 $ (accès au site)
12 h à 17 h	Spectacles scène extérieure, tente des vieux métiers, animation pour enfants Rue de la Fabrique	3 $ (accès au site)
14 h	**Le bruit court dans la ville** Studio Hydro-Québec du Quai des arts	15 $
20 h	**V. Poulsen's Kapel + Yves Lambert trio** Studio Hydro-Québec du Quai des arts	35 $
23 h	**Bon Débarras** Le Naufrageur	8 $
DIMANCHE 9 OCTOBRE		
10 h à 17 h	Marché public Cour avant de l'école Bourg	3 $ (accès au site)
12 h à 17 h	Spectacles scène extérieure, tente des vieux métiers, animation pour enfants Rue de la Fabrique	3 $ (accès au site)
14 h	Rencontre folklorique Studio Hydro-Québec du Quai des arts	8 $
19 h	Sokalo Remix de **[ZØGMA]** Studio Hydro-Québec du Quai des arts	28 $
22 h	Les Veillées de La Virée avec **les artistes de cette 16e édition...** *Session Jam*. Bienvenue à tous les musiciens trad. Foyer Hydro-Québec du Quai des arts	GRATUIT

Passeports La Virée*

55$ La Virée danse et musique
Sokalo Remix + V. Poulsen's Kapel et Yves Lambert trio

42$ La Virée veillée et musique
Veillée de danse + V. Poulsen's Kapel et Yves Lambert trio

42$ La Virée du samedi
Le bruit court dans la ville + V. Poulsen's Kapel et Yves Lambert trio

70$ La Virée totale
(sauf Naufrageur)
Accès à tous les spectacles

* l'accès au site est inclus avec chaque passeport

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS : 418 364-6822 / MAXIMUM90@GLOBETROTTER.NET

>6933268

Démarrage du projet Bourque à Murdochville

ALAIN LAVOIE
alain.lavoie@tc.tc

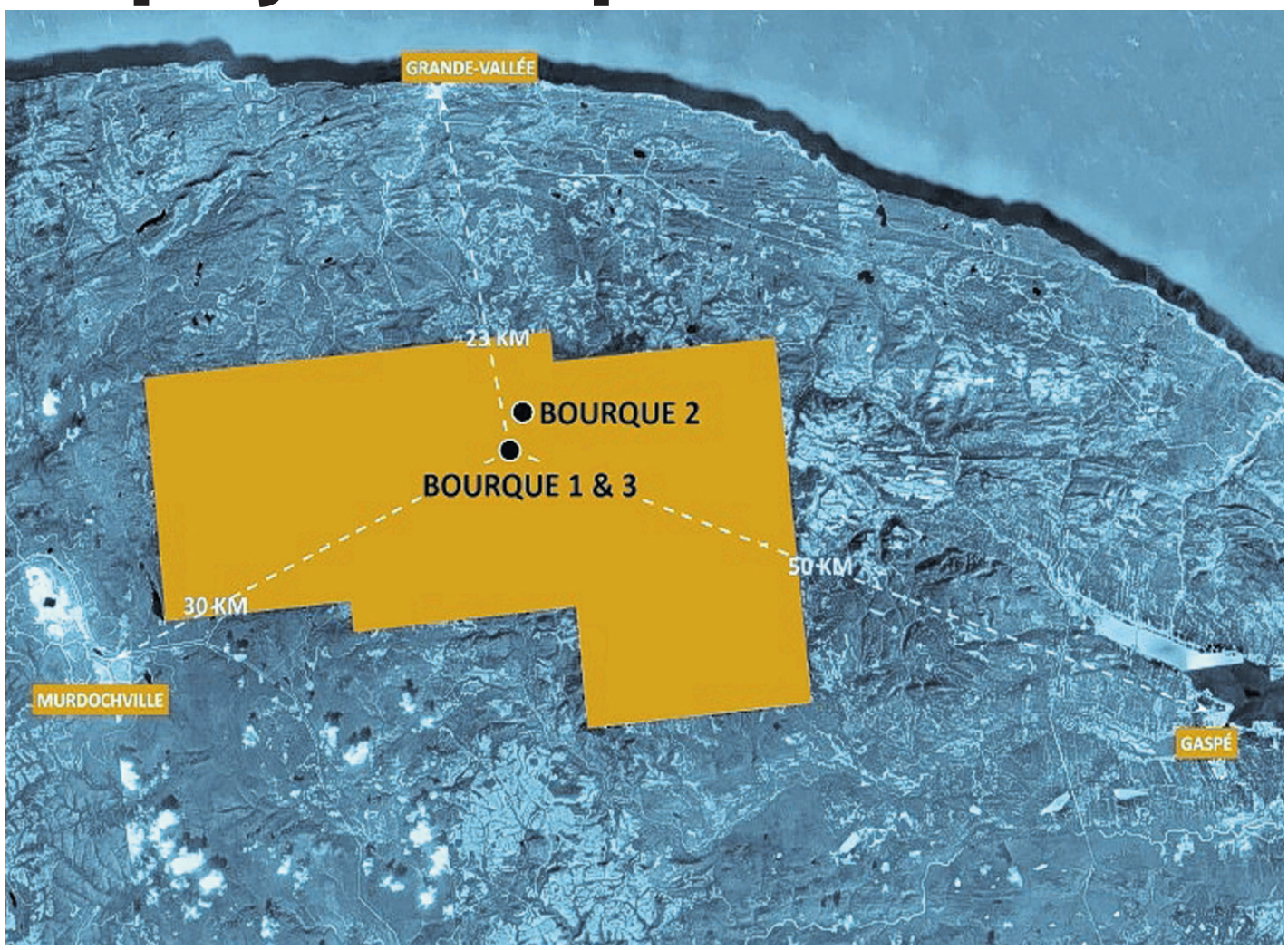

Des travaux importants se déroulent présentement dans le secteur de Murdochville par l'entreprise Pétrolia. (Photo gracieuseté)

INDUSTRIE.La prochaine phase des travaux exploratoires sur Bourque débutera dans quelques jours. C'est en effet ce que révélait l'entreprise pétrolière québécoise Pétrolia, au début de la semaine.

Selon Pétrolia, « ces travaux visent à confirmer les ressources sur la propriété de Bourque, localisée à mi-chemin entre Murdochville et Grande-Vallée. »

Les résultats des forages de Bourque 1 et Bourque 2, en 2012, avaient permis à l'entreprise d'annoncer « un volume de gaz initialement en place non découvert (P50), estimé à plus de 1 TCF dans quatre zones réservoirs. »

« À l'époque, les travaux menés dans la région de Murdochville avaient apporté près de 2,6 millions $ de retombée au Québec et près de 1,2 million $ directement dans la région de Murdochville », soutient le président du conseil d'administration de Pétrolia, Myron Tetreault.

Pétrolia détaille de la façon suivante les travaux à faire dans le secteur de Murdochville. « Pour Bourque 1, la zone inférieure du puits sera abandonnée définitivement avec quatre bouchons de ciment de 2746 à 1780 mètres. Ensuite, une section latérale sera forée à partir d'une fenêtre à 1230 mètres jusqu'à 1700 mètres, soit jusqu'à une profondeur verticale réelle (TVD) de 1505 mètres avant d'y installer le coffrage intermédiaire. »

« La profondeur totale mesurée du forage prévu est de 3450 mètres (TVD de 1488 mètres). Le forage du drain horizontal de 1750 mètres dans le réservoir sera suivi par l'enregistrement de diagraphies et de parachèvements. »

Pétrolia précise que « par la suite, la foreuse sera déplacée de quelques mètres vers l'agrandissement du site actuel de Bourque 1 afin de forer Bourque HZ No 3. Ce nouveau puits sera foré verticalement jusqu'à une profondeur de 1006 mètres KB. Le puits sera progressivement dévié jusqu'à une profondeur mesurée de 1500 mètres KB, soit une profondeur verticale réelle (TVD) de 1299 mètres KB. Le coffrage intermédiaire sera ensuite installé. La section horizontale d'une longueur de 1650 mètres dans le réservoir sera forée jusqu'à la profondeur totale mesurée de 3150 mètres, c'est-à-dire à une profondeur verticale de 1288 mètres. »

Enfin, l'entreprise ajoute que « lorsque le forage, les enregistrements des diagraphies électriques, l'installation du tubage de Bourque HZ No 3 et les programmes de complétion seront terminés, des tests de production seront effectués dans les 2 puits successivement afin de connaître les données de production naturelle de la formation du Forillon. »

Galt no 4 continue à livrer des résultats solides

PÉTROLE. La Société Junex a annoncé la semaine dernière que l'essai de production de longue durée au puits Galt No 4 Horizontal continue d'offrir d'excellents résultats.

Depuis la fin de ce forage, en novembre 2014, la production cumulée totale de pétrole récupérée lors des différents essais de production s'établit maintenant à environ 14 100 barils. Ce puits demeure donc celui ayant récupéré le plus de pétrole dans toute l'histoire du Québec.

Le puits Galt No 4 demeure celui ayant récupéré le plus de pétrole dans toute l'histoire du Québec. (Photo gracieuseté)

En outre, Junex a récemment produit ce puits en écoulement artésien naturel (sans assistance d'une pompe) en continu sur une période de 23 jours, ce qui a permis de récupérer 1 618 barils de pétrole léger. Le débit de production en écoulement artésien au cours de cette période était délibérément contrôlé afin de ne pas dépasser 100 barils de pétrole par jour.

« Notre puits Galt No 4 Horizontal est un très bon puits », affirme le président et chef de la direction chez Junex, Peter Dorrins. Depuis son forage, il a très bien performé, notamment en raison du fait qu'il a produit du pétrole en écoulement artésien naturel pendant une certaine durée de la période d'essais de production. »

M. Dorrins ajoute que « les travaux d'essais de production de ce puits ont été le principal objet de nos efforts à Galt car ceux-ci représentent un élément essentiel dans la mise en valeur du gisement de pétrole léger.

Précisons que le programme d'essais de production, qui se poursuivra jusqu'à la fin novembre prochain, inclut la production du puits à des débits variables contrôlés dans différentes parties du drain horizontal foré dans le réservoir de pétrole du Forillon. Cette production a été et sera faite soit par écoulement artésien naturel et/ou à l'aide d'une pompe.

Ajoutons que le puits Galt No 5 a été fermé pour enregistrer la remontée de pression dans le réservoir. Ces données fourniront des détails importants sur les caractéristiques de réservoir dans ce puits, y compris la productivité potentielle de ce puits horizontal. Le puits demeure fermé pour la remontée de pression. Après cette fermeture, les jauges de pression seront récupérées et les données analysées. Ce n'est que sur la base de ces informations que les prochaines étapes d'opérations au puits Galt No 5 seront déterminées. **(A.L.)**

EN BREF

Nouveaux services aux entreprises exportatrices

Commerce International Québec (CIQ), le réseau des organismes régionaux de promotion des exportations dont GIMXPORT fait partie, mettra en place deux nouveaux services accessibles aux entreprises exportatrices de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine. La certification C-TPAT pour les PME faisant affaires aux États-Unis offrira une expertise reconnue internationalement dans la prestation de services reliés à la sécurisation de la frontière. Des cours en ligne sur les aspects pratiques du commerce international débuteront à la mi-janvier, destinés aux employés d'entreprises qui souhaitent entreprendre ou augmenter leurs exportations hors Québec : calcul du prix à l'exportation, aspects juridiques d'une transaction internationale, prospection, adaptation du produits et plus encore. **(F.D.)**

Travaux routiers entre Grande-Rivière et Percé

Des travaux de nettoyage de regard de puisards et de ponceaux ont débuté le 26 septembre dernier entre Grande-Rivière et Percé sur diverses routes, dont la route 132. Les travaux mobiles seront réalisés juste qu'au 7 octobre. Pendant les heures de travaux une voie de circulation sur deux pourrait être fermée selon les secteurs. Les usagers de la route devront alors circuler en alternance en respectant les indications de la signalisation orange et des signaleurs sur les lieux. **(A.L.)**

JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE

OFFRE EXCLUSIVE POUR LES PROPRIÉTAIRES ADMISSIBLES[1]

LA TOUTE NOUVELLE CRUZE 2016

MODÈLE PREMIER RS ILLUSTRÉ

LOUEZ LA CRUZE L 2016
POUR L'ÉQUIVALENT DE

29 $ /SEM.[2]

0 $ VERSEMENT INITIAL

OU

PASSEZ À LA CRUZE LT POUR L'ÉQUIVALENT DE SEULEMENT

44 $ /SEM.[3]

ET OBTENEZ :

TRANSMISSION AUTOMATIQUE · SIÈGES CHAUFFANTS · GROUPE ÉLECTRIQUE · CLIMATISEUR

BASÉ SUR UNE LOCATION AUX 2 SEMAINES DE 58 $ PENDANT 48 MOIS
COMPREND 500 $ DE PRIME SUR DEMANDE D'UNE CARTE GM

VOYEZ PAR VOUS-MÊME

	MOTEUR TURBO DE SÉRIE	CONS. CARBURANT EN VILLE / SUR ROUTE (L/100 KM)	TÉLÉPHONIE INTÉGRÉE	WI-FI 4G LTE	SACS GONFLABLES
CHEVROLET CRUZE LT 2016	OUI	7,8 / 5,6	/	OUI	10
HYUNDAI ELANTRA GL 2017	NON	8,3 / 6,4		NON	7
HONDA CIVIC LX 2016	NON	7,8 / 5,8	/	NON	6
TOYOTA COROLLA LE 2016	NON	8,2 / 6,2	AUCUN	NON	10

LA TOUTE NOUVELLE CRUZE 2016 / DÉCOUVREZ DE NOUVEAUX HORIZONS

CHEVROLET

>6939007

L'Association des concessionnaires Chevrolet du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offre en vigueur du 1er septembre au 30 septembre 2016, réservée aux particuliers et s'appliquant aux modèles neufs Cruze (1BR69 – 1SM et 1BT69 – 1SD). Le modèle illustré peut comprendre certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. Transport (1 600 $) et taxe de climatisation (100 $, le cas échéant) inclus. Immatriculation, frais d'inscription liés au RDPRM (46 $), assurance et taxes applicables en sus. 1. Les paiements périodiques et les prix à l'achat indiqués dans cette annonce sont réservés exclusivement aux propriétaires ou locataires actuels d'un véhicule Cruze, Cobalt, G5 Pursuit, ION ou Optra. 2. Location selon un prix à l'achat de 12 865 $ pour la Cruze L 1SM. Les montants calculés par semaine sont basés sur les paiements aux deux semaines indiqués ci-dessus à un taux de 1,5 % (104 paiements). Sur approbation de crédit de la Financière GM. Limite annuelle de 20 000 km ; 0,16 $ par kilomètre excédentaire. Certaines conditions s'appliquent. Le prix à l'achat et les paiements à la location ci-dessus tiennent compte d'une prime de 500 $ accordée sur demande d'une carte GM, d'un rabais à la livraison de 1 000 $ et d'un rabais à la location de 500 $. Ces offres sont réservées aux concessionnaires du RMAB Québec (à l'exception de la région de Gatineau-Hull) et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat, à l'exception des programmes à titre indicatif seulement : 26 590 $. 3. Location selon un prix à l'achat de 18 860 $ pour la Cruze LT 1SD. Basée sur une location aux 2 semaines de 88 $ pendant 48 mois à un taux de 0 % (104 paiements). Sur approbation de crédit de la Financière GM. Limite annuelle de 20 000 km ; 0,16 $ par kilomètre excédentaire. Certaines conditions s'appliquent. Le prix à l'achat et les paiements à la location ci-dessus tiennent compte d'une prime de 500 $ accordée sur demande d'une carte GM, d'un rabais à la livraison de 1 000 $ et d'un rabais à la location de 500 $. Ces offres sont réservées aux concessionnaires du RMAB Québec (à l'exception de la région de Gatineau-Hull) et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat, à l'exception des programmes de cartes GM, de prime pour étudiants et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut vendre ou louer à un prix moindre. Un échange entre concessionnaires peut être requis. **Pour de plus amples renseignements, passez chez votre concessionnaire, composez le 1 800 463-7483 ou visitez chevrolet.ca.**

GM Canada

CHALEUR automobiles ltée

88, Route 132 Est, Bonaventure

418 534.2011

877 899.3921

www.chaleurautomobiles.com

CARMER

418 689-4467

417, boul. René Lévesque, Chandler

CHEVROLET GMC BUICK

Automobiles Carmer, l'endroit ou faire affaire!

www.automobilescarmer.com

6826637

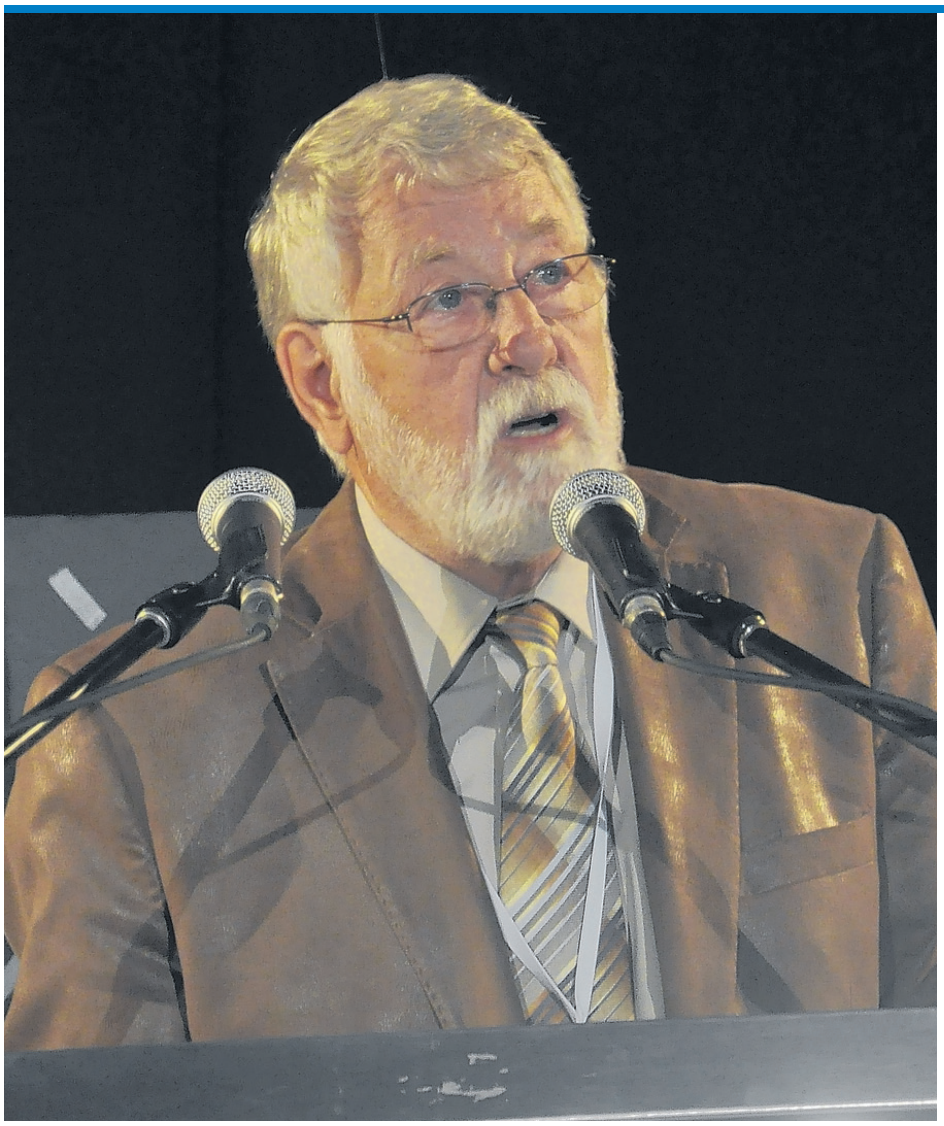

Michael Schmout croit à la solidarité es municipalités afin de mettre leurs expertises respectives à l'avant-plan. (Photo TC Media – Joël Charest)

Faire de l'Est-du-Québec une zone d'innovation massive

JOËL CHAREST
joel.charest@tc.tc

CONCERTATION. Plus de 250 acteurs socio-économiques de l'Est-du-Québec se sont donné rendez-vous, à Matane, pour créer des liens avec les centres de recherches présents sur le territoire. Le but de l'exercice étant de créer une zone d'innovation massive dans la région.

Le Rendez-vous de l'innovation de l'Est-du-Québec a permis de réunir, pour une première fois, les entreprises, les organismes et les centres de recherche afin d'accentuer l'innovation, de créer de nouveaux partenariats économiques et de hausser la productivité des organisations. Cette rencontre se tenait au Centre de développement et de recherche en imagerie numérique (CDRIN).

En ce sens, 221 entreprises et organismes ont été en mesure de rencontrer les 15 centres de recherche régionaux par le biais de rendez-vous formels permettant ainsi de développer de nouveaux partenariats débouchant sur des opportunités innovantes.

« Nous avons déployé un plan d'action pour que l'innovation soit au cœur de nos préoccupations. Notre but est de faire de l'Est-du-Québec, une zone d'innovation massive. Il faut être avant-gardistes et créer des ponts entre nos centres de recherches et les entreprises de nos communautés », a indiqué le maire de Matane Jérôme Landry.

« En créant le Réseau des villes innovantes, nous nous sommes dotés d'un espace de solidarité et de concertation basé sur une approche municipale proactive en matière d'innovations sociales et technologiques et nous désirons promouvoir les expertises existantes dans l'Est-du-Québec », explique Michael Schmout, coordonnateur de ce regroupement.

Au nom du gouvernement fédéral, le député Rémi Massé a annoncé l'octroi d'une somme de 20 000 $ afin de soutenir ce premier Rendez-vous de l'innovation. « Votre présence ici aujourd'hui est le reflet de votre engagement à faire les choses autrement. Quant au gouvernement du Canada, il est résolu à promouvoir l'innovation et faire valoir le rôle qu'elle joue dans les stratégies de croissance des organisations et des entreprises », a déclaré le député d'Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia.

Cette première journée de concertation était animée par le journaliste économique René Vézina. Oeuvrant maintenant au journal Les Affaires, ce dernier a amorcé sa carrière comme journaliste à Radio-Canada… Matane ! « Plusieurs croient que je suis le gars de Montréal qui vient à Matane, mais je connais très bien la région pour l'avoir sillonnée dans ma carrière. J'ai débuté ici à Radio-Canada Matane en 1977 à l'époque où le député fédéral était Pierre DeBané ! »

Gare aux vendeurs itinérants d'extincteurs

SECURITÉ. À la suite de plusieurs plaintes, la division prévention incendie de la MRC du Rocher-Percé tient à avertir la population qu'elle, et aucun autre Service de sécurité incendie sur le territoire « n'a mandaté de compagnie d'entretien ou de vente d'extincteurs d'incendie portatifs afin de solliciter les citoyens à domicile. »

L'avertissement du Service de sécurité incendie fait suite à des pratiques douteuses de la part de certaines entreprises. Le Service précise : « certaines compagnies, soit par leurs propres représentants effectuant du porte-à-porte, ou par l'utilisation d'un service de télémarketing, se disent mandatées par votre Ville pour effectuer de la vente itinérante. Certains agents de télémarketing vont même jusqu'à prétendre être des membres du personnel du Service de la sécurité incendie. »

Le Service de sécurité incendie demande par ailleurs à la population « d'être vigilante à l'égard de ces vendeurs puisque nul ne peut, sans l'autorisation écrite et préalable de la Ville, utiliser de quelque façon que ce soit le nom de la Ville ou un nom susceptible d'être confondu avec ce nom, son écusson, son blason, son drapeau, ses armoiries ou son symbole graphique. »

Le Service indique aussi que « ceux qui désirent dénoncer une pratique de vente à pression ou de harcèlement lié à ce genre d'activité doivent communiquer avec un membre de la Ville ou de votre municipalité. »

Les citoyens ayant reçu la visite ou un appel d'un représentant d'une compagnie aux pratiques douteuses peuvent également porter plainte auprès de l'Office de la protection du consommateur en composant le 1 888 OPC-ALLO (1 888 672-2556). **(A.L.)**

Le procès pro forma de Samuel Labonté fixé au 18 octobre

SCÈNE JUDICIAIRE. Les discussions se poursuivent entre la défense et la Couronne dans la cause de Samuel Labonté, 33 ans, de Les Hauteurs. Son procès pro forma, une étape qui précède le procès en bonne et due forme, a été fixé au 18 octobre au palais de justice de Mont-Joli.

Samuel Labonté est accusé de facultés affaiblies ayant causé la mort de l'ex-maire de Percé, Georges Mamelonet, et de lésions corporelles à sa conjointe, passagère du même véhicule, le 11 mars 2015, lors d'une collision frontale survenue sur la route 132 à Sainte-Angèle-de-Mérici.

Quatre témoins ont été entendus en février dernier lors de l'enquête préliminaire, qui était frappée d'une ordonnance de non publication afin de ne pas nuire au procès à venir. L'accusé avait choisi un procès devant juge seul lors du dépôt de son plaidoyer de non culpabilité, le 17 août.

La victime de l'accident, Georges Mamelonet, a été maire de Percé de 2003 à 2008, et député de Gaspé sous la bannière du Parti libéral du Québec (PLQ) de 2008 à 2012. **(S.L.)**

Succès pour le 8e Symposium de peinture de Port-Daniel

L'artiste Annie Chapados de Newport. (Photo TC Media – Alain Lavoie)

ALAIN LAVOIE
alain.lavoie@tc.tc

CULTURE. Près d'une vingtaine d'artistes provenant de plusieurs régions du Québec et du Nouveau-Brunswick ont participé au 8e Symposium de peinture Week end en arts à l'église de Port-Daniel qui a attiré plus de 2000 visiteurs.

Rencontrée sur les lieux, la présidente d'honneur, l'artiste Madeleine Caron, parle de cette 8e édition avec bonheur. « Oui, c'est un très beau succès. Vendredi dernier, nous avons eu la visite des classes des écoles primaires qui sont venues nous voir. Vous savez, c'est toujours un énorme plaisir de rencontrer les jeunes. Hier, grâce au soleil, nous avons eu de nombreux visiteurs. Cela a été très agréable. Nos artistes sont très heureux et très motivés », explique la présidente.

Elle louange la formule à l'intérieur de l'église de Port-Daniel : « Nos talentueux artistes transforment l'église de Port-Daniel en gigantesque atelier-galerie d'art. C'est une occasion unique de les observer au travail et de discuter avec ces artistes dont la carrière dépasse largement les frontières du Canada. »

À sa troisième année de participation, Mme Caron parle de la Gaspésie comme d'un territoire inspirant. « C'est ma troisième année comme participante au symposium. La première fois, c'était aussi ma première visite en Gaspésie. Comme vous le voyez, j'ai pris la piqure. Il y a toujours des coins magnifiques à découvrir et je crois que je n'aurai pas assez d'une vie pour découvrir la Gaspésie. »

En terminant, l'artiste louange toute l'organisation : « L'organisation est vraiment fantastique avec des gens proactifs qui vont au-devant des artistes. On sent vraiment que c'est une équipe qui est très bien rodée. C'est la 8e année et ça roule très bien. Chapeau! »

ENTHOUSIASME

Cette joie de participer à ce symposium est communicative. L'artiste Annie Chapados, parle de l'événement avec contentement. « J'adore le symposium. Cela me donne de l'énergie pour 2017. J'ai eu de très bons commentaires des visiteurs, mais aussi des autres artistes. Oui, de très bons commentaires et j'en suis très heureuse. J'ai eu aussi de très bons conseils des autres artistes, des conseils sur la lumière, les couleurs, etc. »

Mme Chapados, originaire de Paspébiac, mais vivant à Newport, fait de la peinture depuis une bonne vingtaine d'années « dans ma cuisine », précise-t-elle. Cette année, l'artiste a exposé ses œuvres au Site Mary Travers.

L'an prochain, elle aimerait bien revenir au symposium. « Oui, c'est l'un de mes vœux », dit-elle. Elle ajoute aussi qu'elle aimerait réaliser beaucoup plus d'expositions un peu partout en Gaspésie. Des projets, dit-elle pour les prochains mois.

Mme Nicole Bolduc, une artiste très connue dans la région, participe au symposium pour une 8e année… tout comme le peintre Gilles Côté. Elle en apprécie la formule surtout dans un décor aussi bucolique. « C'est vraiment beau et c'est un beau coin pour peindre », dit-elle tout en ajoutant être là encore l'an prochain.

De son côté l'artiste Gilles Côté parle du symposium comme d'un endroit magique pour les artistes. Le symposium « c'est la rencontre avec d'autres artistes et la rencontre avec les gens qui voient tes œuvres. Ils viennent et je vois leur intérêt et leur visage va changer. »

Deux jeunes aventuriers à l'assaut de la Gaspésie

DOMINIQUE FORTIER
dominique.fortier@tc.tc

ROAD TRIP. Deux passionnés de skateboard et d'émotions fortes, Pascal Dixon-Meloche et Didier Charrette, ont entrepris de faire le tour de la Gaspésie et d'en ramener un web-documentaire en huit épisodes relatant leur périple en sol gaspésien.

Les deux comparses qui ont été triés sur le volet pour la réalisation de cette aventure intitulée « Roule trip » ne se connaissaient pas avant de prendre la route ensemble. Alors que Didier œuvre dans le domaine télévisuel, notamment comme réalisateur à Musique Plus, Pascal est propriétaire d'une école de skateboard, une passion qu'il partage avec les plus jeunes depuis 12 ans. Par contre les deux jeunes hommes avaient en commun cette envie folle de partir à l'aventure et de découvrir la province.

D'ailleurs, cinq des huit épisodes de la série se déroulent en Gaspésie. « J'avais plusieurs amis qui m'avaient vanté les mérites de la région lors de leurs voyages. Je voulais donc découvrir moi aussi la Gaspésie. Heureusement que les gens sont chaleureux parce que je ne m'attendais pas à porter un coton ouaté tout le long de l'aventure », raconte Pascal qui était agréablement surpris par le climat beaucoup plus frais qu'en ville.

Le jeune homme de 27 ans qui gagne sa vie comme technicien de laboratoire explique qu'il avait envie de faire le tour du Québec afin de savoir qui il était vraiment. « Je me sentais bien. L'accueil des Gaspésiens est incroyable. Tout le monde cherche à t'aide. Je me suis aperçu que leur attitude reflétait beaucoup mes propres valeurs. »

SEA SHACK, FOURCHETTE BLEUE ET HORS-PISTE

Après un bref passage à Québec et sur la Côte-Nord, nos deux comparses débarquent à Sainte-Anne-des-Monts dès le troisième épisode. « Nous avons visité Exploramer où on a essayé des plats de Fourchette bleue. Je ne m'attendais à rien. Je me disais qu'on nous apprêtait la «scrap» du fond de l'océan mais à ma grande surprise, c'était très bon et ça aide l'écosystème en plus. C'est un programme de promotion des espèces marines méconnues qui gagne à être découvert », explique Pascal qui a aussi goûté, avec grand plaisir, à un sandwich au phoque. « À la fin, Didier et moi, on s'est donné comme défi de manger le plus de lasagnes de mer qu'on pouvait maintenant qu'on sait que c'est comestible! »

Toujours en Haute-Gaspésie, les deux gars ont bien évidemment visité la mythique auberge Sea Shack où ils y sont restés pendant deux jours. « Le Beach Club peut aller se rhabiller. Le Sea Shack, c'est juste incroyable. Je ne savais pas qu'on avait un tel endroit au Québec. »

SKATEBOARD, KAYAK ET PHOQUES

Dans le coin de Gaspé, Pascal et Didier se sont arrêtés au Parc Forillon où ils ont eu l'occasion de se baigner avec des phoques, faire du camping et s'amuser à sauter en bas du quai.

L'aventure s'est poursuivie dans le coin du Rocher-Percé où ils ont pu arpenter la célèbre roche en kayak, sous l'œil curieux des plaisanciers. « Nous avons également pu faire du skate en vidant une piscine creusée avant d'aller apprendre à brasser de la bière au Pit Caribou. Ça faisait changement pour un gars qui est habitué de boire de la Coors Light! »

En ligne maintenant

La web-série de huit épisodes, réalisée par Sébastien Landry et produite par Canal D et MC2 Communication Média, est en ligne depuis le 21 septembre au rouletrip.ca . En plus des épisodes, le site offre une carte géographique animée permettant de suivre l'itinéraire des deux joyeux lurons ainsi qu'une grande quantité de photos et capsules inédites.

Pascal et Didier s'amusent en skateboard en face du Château Lamontagne à Sainte-Anne-des-Monts. (Photo Gracieuseté)

Dans le coin de Carleton-sur-Mer, Pascal et Didier ont fait connaissance avec le conteur Patrick Dubois. « Ce gars-là est malade. Ce n'est pas quelqu'un chiale contre le système en jouant au pauvre, c'est vraiment un gars qui réussit à se débrouiller dans la vie avec les moyens du bord. »

Au final, Pascal Dixon-Meloche est revenu à la maison, revigoré et prêt à revenir avec sa petite famille. « C'est véritablement un des plus beaux endroits au Québec. Même s'il y a beaucoup de touristes qui visitent la Gaspésie, c'est une région qui mérite d'être connue davantage autant pour ses attraits que le monde qui y habite. » **(D.F.)**

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE PERCÉ

AVIS PUBLIC
VENTE D'IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée greffière de la Ville de Percé qu'en vertu d'une résolution adoptée par le conseil municipal lors de la séance ordinaire tenue le 6 septembre 2016, les immeubles ci-après désignés seront vendus à l'enchère publique à la salle municipale de l'hôtel de ville, lieu ordinaire des séances du conseil, 137, route 132 Ouest, Percé, le **MERCREDI, TRENTIÈME jour de NOVEMBRE 2016, à DIX (10) heures**, pour satisfaire au paiement des taxes municipales et scolaires, avec intérêts plus les frais encourus ou à être encourus, à moins que ces taxes, intérêts et frais ne soient payés avant la vente.

Ces immeubles seront vendus avec bâtisses construites s'il y a lieu, circonstances et dépendances, sujets à toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes pouvant les affecter.

Le prix d'adjudication de chacun de ces immeubles sera payable immédiatement, soit en monnaie légale du Canada ou par chèque visé.

Les immeubles seront vendus sujets au droit de retrait d'un (1) an.

DONNÉ À PERCÉ, CE 21e JOUR DE SEPTEMBRE 2016.

Gemma Vibert,
Greffière

SECTEUR PERCÉ

- Matricule 2077-86-4703
BOULANGER, Francine, 51, route des Failles, C. P. 157, Percé (Québec) G0C 2L0

Un immeuble situé au 168, route 132 Est, secteur de Cannes-de-Roches, ville de Percé (Québec), G0C 2L0, connu comme étant le lot numéro **CINQ MILLIONS QUATRE-VINGT-TROIS MILLE DEUX CENT SOIXANTE-ET-ONZE (Lot 5 083 271)** du Cadastre du Québec dans la circonscription foncière de Gaspé.

AVEC LA MAISON y érigée, circonstances et dépendances.

SUJET ledit immeuble aux servitudes existantes, le cas échéant.

TAXES MUNICIPALES..... 2 008,47 $
TAXES SCOLAIRES..... 398,10 $
TOTAL ..... 2 406,57 $

- Matricule 2078-38-8023
LANGLOIS, Jeannot, et TRUDEL, Yvonne, 3874, Bellechasse, app. 2, Montréal (Québec) H1X 1J4

Un immeuble situé au 219, route 132 Est, secteur de Cannes-de-Roches, ville de Percé (Québec), G0C 2L0, connu comme étant le lot numéro **CINQ MILLIONS QUATRE-VINGT-TROIS MILLE SIX CENT TRENTE-NEUF (Lot 5 083 639)** du Cadastre du Québec dans la circonscription foncière de Gaspé.

AVEC LA MAISON y érigée, circonstances et dépendances.

SUJET ledit immeuble aux servitudes existantes, le cas échéant.

TAXES MUNICIPALES..... 2 878,73 $
TAXES SCOLAIRES..... 241,16 $
TOTAL ..... 3 119,89 $

- Matricule 2376-60-4444
3104-1601 Québec inc., 222, route des Failles, C. P. 450, Percé (Québec) G0C 2L0

Un immeuble situé au 222, route des Failles, secteur de Percé, ville de Percé, (Québec), G0C 2L0, connu comme étant formé :

A. du lot numéro **CINQ MILLIONS QUATRE-VINGT-TROIS MILLE TROIS CENT SOIXANTE-QUATRE (Lot 5 083 364)** du Cadastre du Québec dans la circonscription foncière de Gaspé;

B. du lot numéro **CINQ MILLIONS QUATRE-VINGT-TROIS MILLE TROIS CENT SOIXANTE-SIX (Lot 5 083 366)** du Cadastre du Québec dans la circonscription foncière de Gaspé;

C. du lot numéro **CINQ MILLIONS QUATRE-VINGT-TROIS MILLE TROIS CENT QUATRE-VINGT-TREIZE (Lot 5 083 393)** du Cadastre du Québec dans la circonscription foncière de Gaspé.

LE TOUT AVEC LES BÂTIMENTS (Le Gargantua) y érigés, circonstances et dépendances.

SUJET ledit immeuble aux servitudes existantes et plus spécialement à une servitude de passage et à une servitude d'utilité publique publiées au registre sous les numéros 45 638, 58 413, 52 870 et 59 396.

TAXES MUNICIPALES..... 7 419,69 $
TAXES SCOLAIRES..... 540,03 $
TOTAL ..... 7 959,72 $

- Matricule 2473-27-2053
TRUDEL, Agathe et BOND, Denis, 480, route 132 Ouest, Percé (Québec) G0C 2L0

Un immeuble situé au 480, route 132 Ouest, secteur de Percé, ville de Percé (Québec), G0C 2L0, connu comme étant le lot numéro **CINQ MILLIONS QUATRE-VINGT-TROIS MILLE QUATRE CENT VINGT-ET-UN (Lot 5 083 421)** du Cadastre du Québec dans la circonscription foncière de Gaspé.

AVEC LA MAISON y érigée, circonstances et dépendances.

SUJET ledit immeuble aux servitudes existantes, le cas échéant.

TAXES MUNICIPALES..... 5 102,83 $
TAXES SCOLAIRES..... 556,43 $
TOTAL ..... 5 659,26 $

- Matricule 2475-73-0423
HARBOUR, Denis, 3065, rue Père Daniel, app. 3, Trois-Rivières (Québec) G8Z 2K9

Un immeuble situé au 111, route des Failles, secteur de Percé, ville de Percé (Québec), G0C 2L0, connu comme étant le lot numéro **CINQ MILLIONS QUATRE-VINGT-TROIS MILLE NEUF CENT QUANRANTE-SIX (Lot 5 083 946)** du Cadastre du Québec dans la circonscription foncière de Gaspé.

AVEC LA MAISON y érigée, circonstances et dépendances.

SUJET ledit immeuble aux servitudes existantes, le cas échéant.

TAXES MUNICIPALES..... .988,56 $
TAXES SCOLAIRES..... 333,74 $
TOTAL ..... 1 322,30 $

- Matricule 2575-99-5532

COMPLEXE PLACE DU QUAI S.E.C., 2960, boul. Laurier, bureau 020, Québec (Québec) G1V 4S1

Un immeuble situé au 155, route 132 Ouest, secteur de Percé, ville de Percé, (Québec), G0C 2L0, connu comme étant le lot numéro **CINQ MILLIONS QUATRE-VINGT-QUATRE-MILLE CENT CINQUANTE-TROIS (Lot 5 084 153)** du Cadastre du Québec dans la circonscription foncière de Gaspé;

AVEC LES BÂTIMENTS (Place du Quai et La Maison du Pêcheur) y érigés, circonstances et dépendances.

SUJET ledit immeuble aux servitudes existantes et plus spécialement une servitude pour l'installation d'une conduite de canalisation d'égout et une servitude de non-construction publiées au registre sous les numéros 18 293 936 et 147198.

L'immeuble est aussi sujet :

i. au bornage intervenu entre le Gouvernement du Québec et Les Placements Gilles Jean Inc. publié au registre sous le numéro 138 247.

ii. à différents baux publiés au registre foncier.

SUJET, le cas échéant, aux droits qui pourraient être conservés au profit de 2158-3331 Québec inc. en vertu des articles 2966 et 2968 C.C.Q., suite à la préinscription d'une demande en justice visant le transfert d'un bâtiment commercial situé à la Place du Quai, au 155-3, Route 132 Ouest, secteur de Percé, Ville de Percé (Québec), G0C 2L0, abritant un restaurant occupé et exploité par 2158-3331 QUÉBEC INC. sous la dénomination sociale de « LA MAISON DU PÊCHEUR » et un bistro-café exploité par cette société par actions sous la dénomination sociale de « CAFÉ DE L'ATLANTIQUE », et la reconnaissance d'un droit de propriété superficiaire.

TAXES MUNICIPALES..... .84 396,96 $
TAXES SCOLAIRES..... 5 316,19 $
TOTAL ..... 89 713,15 $

- Matricule 2576-75-1196
DESPRÉS, André et VALLÉE, Mélissa, 21, rue du Cap-Barré, Percé (Québec) G0C 2L0

Un immeuble situé au 21, rue du Cap-Barré, secteur de Percé, ville de Percé (Québec), G0C 2L0, connu comme étant le lot numéro **CINQ MILLIONS SIX CENT SIX MILLE QUATRE CENT CINQUANTE-NEUF (Lot 5 606 459)** du Cadastre du Québec dans la circonscription foncière de Gaspé.

AVEC LA MAISON y érigée, circonstances et dépendances.

SUJET ledit immeuble aux servitudes existantes, le cas échéant.

TAXES MUNICIPALES..... 5 271,90 $
TAXES SCOLAIRES..... 765,17 $
TOTAL ..... 6 037,07 $

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE PERCÉ

PUBLIC NOTICE
SALE FOR TAXES

NOTICE is hereby given by the undersigned clerk of the Ville de Percé that the town council has adopted, at the meeting of September 6, 2016, a resolution to sell at public auction, the properties listed below, on **WEDNESDAY, NOVEMBER 30, 2016 at 10:00 am** at the Percé City Hall, 137, route 132 West, in payment of municipal and school taxes, with interests, plus expenses incurred or to be incurred, unless these taxes, interests and expenses are paid before the sale.

These properties will be sold with any buildings and appurtenances, subject to all the active or passive servitudes, apparent or hidden which could affect them.

The auction sale price of each property is to be paid immediately, in Canadian cash, or certified cheque.

The properties will be sold subject to the right of redemption of one (1) year.

GIVEN AT PERCÉ, SEPTEMBER 21, 2016.

Gemma Vibert,
Clerk

>6944854

- Matricule 2676-31-6067
KEIGHAN, Patrick, 2050, Melisande, Ville de Laval (Québec) H7A 3T4

Un immeuble sans numérotation civique situé sur la rue du Mont-Joli, secteur de Percé, ville de Percé (Québec), G0C 2L0, connu comme étant le lot numéro **CINQ MILLIONS QUATRE-VINGT-QUATRE MILLE CENT QUATRE-VINGT-SEIZE (Lot 5 084 196)** du Cadastre du Québec dans la circonscription foncière de Gaspé.

NON BÂTI.

SUJET ledit immeuble aux servitudes existantes, le cas échéant.

TAXES MUNICIPALES..... .681,91 $
TAXES SCOLAIRES..... 236,44 $
TOTAL ..... 918,35 $

- Matricule 2676-32-4419
DUBÉ, Jean-Guy, 34, rue du Mont-Joli, C. P. 448, Percé (Québec) G0C 2L0

Un immeuble situé au 34, rue du Mont-Joli, secteur de Percé, ville de Percé (Québec), G0C 2L0, connu comme étant le lot numéro **CINQ MILLIONS QUATRE-VINGT-QUATRE MILLE DEUX CENT TREIZE (Lot 5 084 213)** du Cadastre du Québec dans la circonscription foncière de Gaspé.

AVEC LA MAISON y érigée, circonstances et dépendances.

SUJET ledit immeuble aux servitudes existantes, le cas échéant.

TAXES MUNICIPALES..... 1 956,60 $
TAXES SCOLAIRES.....2,25 $
TOTAL ..... 1 958,85 $

SECTEUR CAP D'ESPOIR

- Matricule 1265-39-3519
DUGUAY, Martin, 162, rue Alexis, New-Richmond (Québec) G0C 2B0

Un immeuble situé au 1546, chemin du rang 2, secteur de Cap d'Espoir, ville de Percé, (Québec), G0C 1G0, connu comme étant la subdivision **DEUX du lot HUIT CENT TRENTE-TROIS (Lot 833-2)**, cadastre officiel du Canton de Percé, dans la circonscription foncière de Gaspé.

AVEC LA MAISON y érigée, circonstances et dépendances.

SUJET ledit immeuble aux servitudes existantes, le cas échéant.

TAXES MUNICIPALES..... 1 770,83 $
TAXES SCOLAIRES.....3,20 $
TOTAL ..... 1 774,03 $

- Matricule 1369-75-6080

SUCCESSION Jean-Marie BOUCHARD, a/s Luc BOUCHARD, 1388, Rang 2, Cap d'Espoir (Québec) G0C 1G0

SUCCESSION Éveline BOUCHARD, a/s Pierrine BOUCHARD, 23, rue des Sarcelles, Pabos-Mills (Québec) G0C 2J0

Un immeuble sans numérotation civique dans le secteur de Cap d'Espoir, Ville de Percé (Québec), G0C 1G0, connu comme étant formé:

A. d'**une partie du lot NEUF CENT TRENTE-TROIS (partie 933)**, cadastre officiel du canton de Percé, circonscription foncière de Gaspé, **mesurant** en largeur approximativement une acre (1 A.) ou approximativement soixante-trois mètres et soixante-et-un centimètres (63,61 m) et étant **bornée** comme suit:

vers le nord : par une autre partie du lot 933, propriété de LES ENTREPRISES AGRICOLES ET FORESTIÈRES DE PERCÉ INC. ;

vers l'est : par le chemin du rang A, tel que montré à l'originaire;

vers le sud : par une autre partie du lot 933, propriété de Doris TRACHY et les héritiers d'Arnold TRACHY, cette limite étant à rattacher;

vers l'ouest: par le trait carré des rangs B et C.

B. d'**une autre partie du lot NEUF CENT TRENTE-TROIS (partie 933)**, cadastre officiel du canton de Percé, circonscription foncière de Gaspé, **mesurant** en largeur approximativement une acre (1 A.) ou approximativement soixante-trois mètres et soixante-et-un centimètres (63,61 m) et étant **bornée** comme suit:

vers le nord : par une autre partie du lot 933, propriété de LES ENTREPRISES AGRICOLES ET FORESTIÈRES DE PERCÉ INC. ;

vers l'est : par le trait carré entre le deuxième rang et le rang A;

vers le sud : par une autre partie du lot 933, propriété de Doris TRACHY et les héritiers d'Arnold TRACHY, cette limite étant à rattacher;

vers l'ouest: par le chemin du rang A, tel que montré à l'originaire.

Point de rattachement

La limite sud des deux (02) parcelles ci-avant décrites se trouve située à approximativement une acre (1 A.) ou soixante-trois mètres et soixante-et-un centimètres (63,61 m) au nord de la ligne de division entre les lots 932 et 933.

LE TOUT non bâti.

SUJET ledit immeuble aux servitudes existantes, le cas échéant.

TAXES MUNICIPALES..... 138,26 $
TAXES SCOLAIRES..... 20,92 $
TOTAL ..... 159,18 $

- Matricule 1466-15-0120
BOUCHARD, Janique, 1386, Rang 2, Cap d'Espoir (Québec) G0C 1G0

Un immeuble situé au 1386, chemin du rang 2, secteur de Cap d'Espoir, ville de Percé, (Québec), G0C 1G0, connu comme étant la subdivision **TROIS du lot HUIT CENT DOUZE (Lot 812-3)**, cadastre officiel du Canton de Percé, dans la circonscription foncière de Gaspé.

AVEC LA MAISON y érigée, circonstances et dépendances.

SUJET ledit immeuble aux servitudes existantes, le cas échéant.

TAXES MUNICIPALES..... 2 049,38 $
TAXES SCOLAIRES..... 542,46 $
TOTAL ..... 2 591,84 $

- Matricule 1564-51-7171
TRANSPORT DEAN BOYLE INC. , 968, route 132 Est, C. P. 53, Barachois (Québec) G0C 1A0

UN IMMEUBLE situé 1513, route 132 Ouest, secteur de Cap d'Espoir, Ville de Percé (Québec), G0C 1G0, connu comme étant formé:

A. de la **subdivision UN du lot CENT QUATRE (Lot 104-1)**, cadastre officiel du canton de Percé, circonscription foncière de Gaspé.

B. de la subdivision **UN du lot CENT CINQ (Lot 105-1)**, cadastre officiel du canton de Percé, circonscription foncière de Gaspé;

C. de la subdivision **TROIS du lot CENT CINQ (Lot 105-3)**, cadastre officiel du canton de Percé, circonscription foncière de Gaspé;

AVEC LE BÂTIMENT (garage) y érigé, circonstances et dépendances.

Sujet aux servitudes existantes, le cas échéant.

TAXES MUNICIPALES..... 7 404,74 $
TAXES SCOLAIRES..... 781,04 $
TOTAL ..... 8 185,78 $

- Matricule 1570-71-7010
GILBERT, Mario et LAFLEUR, Annie, 370, boul. Allard, L'Avenir (Québec) J0C 1B0

UN IMMEUBLE sans numérotation civique situé en front du chemin du rang II, Ville de Percé, secteur de Cap d'Espoir (Québec), G0C 1G0, connu comme étant **une partie du lot SEPT CENT QUARANTE-ET-UN (partie 741)**, cadastre officiel du canton de Percé, circonscription

foncière de Gaspé, de figure irrégulière, **mesurant** et étant **bornée** comme suit:

vers le nord : sur une distance d'environ mille six cent cinquante-quatre mètres (1 654 m), par une autre partie du lot 741, propriété de Dany AUPIN;

vers l'est : sur une distance d'environ trente mètres et soixante-huit centimètres (30,68 m), par le chemin du rang II, tel que montré à l'originaire;

vers le sud : sur une distance d'environ soixante-trois mètres et quarante centimètres (63,40 m), par une autre partie du lot 741, propriété de Jean-Claude DÉGARIE;

vers l'est à nouveau : sur une distance d'environ trente-neuf mètres et un centimètre (39,01 m), par une autre partie du lot 741, propriété de Jean-Claude DÉGARIE;

vers le nord à nouveau : sur une distance d'environ soixante trois mètres et quarante centimètres (63,40 m), par une autre partie du lot 741, propriété de Jean-Claude DÉGARIE;

vers l'est à nouveau : sur une distance d'environ vingt-cinq mètres (25 m), par le chemin du deuxième rang, tel que montré à l'originaire;

vers le sud à nouveau : sur une distance approximative de mille six cent cinquante-quatre mètres (1 654 m), par la ligne séparative entre les lots 742 et 741;

vers l'ouest: sur une distance d'environ quatre-vingt-quinze mètres (95 m), par la ligne séparative des rangs II et A.

NON BÂTI, circonstances et dépendances.

SUJET ledit immeuble aux servitudes existantes, et plus spécialement une servitude d'utilité publique publiée au registre sous le numéro 40134.

TAXES MUNICIPALES..... .358,78 $
TAXES SCOLAIRES..... 24,32 $
TOTAL ..... 383,10 $

- Matricule 1664-43-2010

LELIÈVRE, Edouard et DORION, Louise, 20, rue Windsor Est, Cap d'Espoir (Québec) G0C 1G0

UN IMMEUBLE situé au 20, rue Windsor Est, secteur de Cap d'Espoir, ville de Percé (Québec), G0C 1G0, connu comme étant formé:

A. de la subdivision **NEUF du lot CENT VINGT-QUATRE (Lot 124-9)**, cadastre officiel du canton de Percé, circonscription foncière de Gaspé.

B. de la subdivision **CINQ du lot CENT VINGT-CINQ (Lot 125-5**), cadastre officiel du canton de Percé, circonscription foncière de Gaspé.

AVEC LA MAISON y érigée, circonstances et dépendances.

Sujet ledit immeuble aux servitudes existantes, le cas échéant.

TAXES MUNICIPALES..... 4 528,22 $
TAXES SCOLAIRES..... 1 380,59 $
TOTAL ..... 5 908,81 $

- Matricule 1664-53-2020

WINDSOR, Nancy et WINDSOR, George F., B. P. 4339, Stn-East, Ottawa (Ontario) K1S 5B3

UN IMMEUBLE situé au 10, rue Windsor Est, secteur de Cap d'Espoir, ville de Percé (Québec), G0C 1G0, connu comme étant formé:

A. de la subdivision **CINQ du lot CENT VINGT-SIX (Lot 126-5)**, cadastre officiel du canton de Percé, circonscription foncière de Gaspé.

B. de la subdivision **DEUX du lot CENT VINGT-HUIT (Lot 128-2**), cadastre officiel du canton de Percé, circonscription foncière de Gaspé.

AVEC LA MAISON y érigée, circonstances et dépendances.

Sujet ledit immeuble aux servitudes existantes, le cas échéant.

TAXES MUNICIPALES..... 1 958,89 $
TAXES SCOLAIRES..... 150,23 $
TOTAL ..... 2 109,12 $

- Matricule 1669-23-4511

SWEENEY, Olivier Anthony et DUBÉ, Marie-Pier, 1102, Rang 2, Cap d'Espoir (Québec) G0C 1G0

UN IMMEUBLE situé au 1102, chemin du rang 2, secteur de Cap d'Espoir, Ville de Percé (Québec), G0C 1G0, connu comme étant formé:

A. d'une partie du lot **SEPT CENT QUARANTE-SIX (partie 746)**, du cadastre officiel du Canton de Percé, dans la circonscription foncière de Gaspé, de figure irrégulière, **mesurant** vers le nord-ouest cinquante mètres et trente-deux centimètres (50,32 m); vers le nord dix-sept mètres et soixante-trois centimètres (17,63 m); vers l'est trente-neuf mètres et quatre-vingt-deux centimètres (39,82 m); vers le sud quarante-neuf mètres et vingt-sept centimètres (49,27 m); et **bornée** comme suit:

vers le nord-ouest: par une autre partie du lot 746, propriété de Commission scolaire René-Lévesque (délimitée par un ruisseau);

vers le nord : par une autre partie du lot 746, propriété de Sébastien DESCHÊNES;

vers l'est : par le chemin du deuxième rang, tel que montré à l'originaire;

vers le sud : par la partie du lot 747 décrite en B.

Superficie: Cette parcelle de terrain possède une superficie de mille trois cent trente-et-un mètres carrés et huit dixièmes (1 331,8 m.c.).

B. d'**une partie du lot SEPT CENT QUARANTE-SEPT (partie 747)**, du cadastre officiel du Canton de Percé, dans la circonscription foncière de Gaspé, de figure irrégulière, **mesurant** vers le nord-ouest quarante mètres et vingt centimètres (40,20 m); vers le nord quarante-neuf mètres et vingt-sept centimètres (49,27 m); vers l'est trente-et-un mètres et quatre-vingt-un centimètres (31,81 m); vers le sud soixante-quatorze mètres et cinquante-cinq centimètres (74,55 m); et **bornée** comme suit:

vers le nord-ouest: par une autre partie du lot 747, propriété de Commission scolaire René-Lévesque (délimitée par un ruisseau);

vers le nord : par la partie du lot 746 décrite en A.;

vers l'est : par le chemin du deuxième rang, tel que montré à l'originaire;

vers le sud : par une partie du lot 748, propriété d'Annie DORION-LELIÈVRE.

Superficie: Cette parcelle de terrain possède une superficie de mille neuf cent soixante-huit mètres carrés et sept dixièmes (1 968,7 m.c.).

LE TOUT AVEC LA MAISON y érigée, circonstances et dépendances.

SUJET ledit immeuble aux servitudes existantes et plus spécialement une servitude de passage contre une partie des lots 746 et 747 désignée ci-dessus, une servitude de passage contre la partie du lot 747 décrite ci-dessus et à une servitude d'utilité publique publiées au registre sous les numéros 16 672 223, 71156 et 96992.

TAXES MUNICIPALES..... 4 324,81 $
TAXES SCOLAIRES..... 862,12 $
TOTAL ..... 5 186,93 $

- Matricule 1669-36-5010

DUGUAY, Gilbert, 1074, Rang 2, Cap d'Espoir (Québec) G0C 1G0

UN IMMEUBLE situé au 1078, chemin du rang 2, secteur de Cap d'Espoir, ville de Percé, (Québec), G0C 1G0, connu comme étant formé:-

A. d'**une partie du lot SEPT CENT QUARANTE-DEUX (partie 742)**, du cadastre officiel du canton de Percé, dans la circonscription foncière de Gaspé, **mesurant** approximativement cinquante-trois mètres et soixante-sept centimètres (53,67 m) de largeur par une profondeur de quatre-vingt-onze mètres et quarante-quatre centimètres (91,44 m) et **bornée** comme suit:

vers le nord-ouest: par une partie du lot 742, propriété de Denis D'URSO et Ginette GOUIN;

vers le nord-est: par une partie du lot 742, propriété de Denis D'URSO et Ginette GOUIN;

vers le sud-est: par le chemin public, montré à l'originaire;

vers le sud-ouest: par la partie du lot 743 ci-après décrite.

B. d'**une partie du lot SEPT CENT QUARANTE-TROIS (partie 743)**, du cadastre officiel du canton de Percé, dans la circonscription foncière de Gaspé, **mesurant** en largeur approximativement trois mètres et cinq centimètres (3,05 m) par une profondeur de quatre-vingt-onze mètres et quarante-quatre centimètres (91,44 m), et **bornée** comme suit:

vers le nord-ouest: par une partie du lot 743, propriété de Denis D'URSO et Ginette GOUIN;

vers le nord-est: par la partie du lot 742 ci-haut décrite;

vers le sud-est: par le chemin public, montré à l'originaire;

vers le sud-ouest: par une partie du lot 743, propriété de Steeve DESCHÊNES.

AVEC LA MAISON y érigée, circonstances et dépendances.

Point de rattachement

La ligne sud-ouest de la partie du lot 743 est située à approximativement vingt-neuf mètres et cinquante-six centimètres (29,56 m) à l'est de la ligne de division entre les lots 743 et 744.

SUJET ledit immeuble aux servitudes existantes et plus spécialement des servitudes d'utilité publique publiées au registre sous les numéros 94 559 et 40 135.

TAXES MUNICIPALES..... 1 329,06 $
TAXES SCOLAIRES..... 101,02 $
TOTAL ..... 1 430,08 $

- Matricule 1670-99-0755

DALLAIRE, Jimmy, 974, Rang 2, Cap d'Espoir (Québec) G0C 1G0

UN IMMEUBLE situé au 974, chemin du rang 2, secteur de Cap d'Espoir, ville de Percé (Québec), G0C 1G0, connu comme étant **une partie du lot SEPT CENT VINGT-TROIS (partie 723)**, du cadastre officiel du canton de Percé, circonscription foncière de Gaspé, de figure irrégulière, **mesurant** vers l'ouest approximativement soixante mètres et trente-cinq centimètres (60,35 m); vers le nord, le long de la route Lafontaine, quarante-cinq mètres (45,00 m) et le long d'une autre partie du lot 723 propriété de Steve DÉGARIE, trente-six mètres et cinquante-huit centimètres (36,58 m); vers l'est dix-huit mètres et vingt-neuf centimètres (18,29 m) et quarante-deux mètres et six centimètres (42,06 m); vers le sud approximativement quatre-vingt-un mètres et cinquante-huit centimètres (81,58 m); et étant **bornée** comme suit:

vers l'ouest: par une autre partie du lot 723, propriété d'Anna RYCABEL, cette limite étant à rattacher;

vers le nord : par une partie du lot 722, étant l'emprise de la route Lafontaine et par une partie du lot 723, propriété de Steve DÉGARIE;

vers l'est : par une partie du lot 723, propriété de Steve DÉGARIE et par le chemin du rang 2 tel que montré à l'originaire;

Vers le sud: par une partie du lot 724, propriété de Gilbert PROULX et par une autre partie du lot 724, propriété de « N & R DUGUAY CONSTRUCTION INC. ».

AVEC LA MAISON dessus érigée, circonstances et dépendances.

Point de rattachement

La ligne ouest est tirée parallèlement au chemin du deuxième rang et à approximativement quatre-vingt-un mètres et cinquante-huit centimètres (81,58 m) à l'ouest de ce chemin, tel que montré au cadastre originaire et de sorte que la propriété ait une façade de quarante-cinq mètres (45,00 m) le long de la route Lafontaine.

SUJET ledit immeubles aux servitudes existantes et plus spécialement une servitude d'utilité publique publiée au registre sous le numéro 40 491.

TAXES MUNICIPALES..... 1 825,57 $
TAXES SCOLAIRES..... 626,34 $
TOTAL ..... 2 451,91 $

SECTEUR VAL D'ESPOIR

- Matricule 1073-07-9055

GROLEAU, Gérald, 1423, chemin de Val-d'Espoir, Val d'Espoir (Québec) G0C 3G0

Un immeuble situé au 1423, chemin de Val d'Espoir, secteur de Val d'Espoir, Ville de Percé (Québec), G0C 3G0, connu et désigné comme étant formé d'**une partie du lot MILLE CENT ONZE (Ptie 1111)**, cadastre officiel du Canton de Percé, de figure irrégulière, **mesurant** et étant **bornée** comme suit:

vers le nord-ouest: sur une distance d'environ quatre-vingt-seize mètres et quatre-vingts centimètres (96,80 m), par le chemin de Val d'Espoir, connu comme étant une partie du lot 1111;

vers le nord-est : sur une distance d'environ cent seize mètres et quarante-trois centimètres (116,43 m), par une partie du lot 1110, propriété de Janik WARREN;

vers le sud-est: sur une distance d'environ quatre-vingt-seize mètres et quatre-vingts centimètres (96,80 m), par une autre partie du lot 1111, propriété de Rita CHOUINARD;

vers le sud-ouest: sur une distance d'environ cent seize mètres et quarante-trois centimètres (116,43 m), par une autre partie du lot 1111, propriété de Rita CHOUINARD.

AVEC LA MAISON y érigée, circonstances et dépendances.

SUJET ledit immeuble aux servitudes existantes, le cas échéant.

TAXES MUNICIPALES..... 2 149,96 $
TAXES SCOLAIRES..... 439,88 $
TOTAL ..... 2 589,84 $

- Matricule 1073-38-0595

WARREN, Fernand, 1413, chemin de Val-d'Espoir, Val d'Espoir (Québec) G0C 3G0

Un immeuble situé au 1413, chemin de Val d'Espoir, secteur de Val d'Espoir, Ville de Percé (Québec), G0C 3G0 connu et désigné comme étant formé d'**une partie du lot MILLE CENT DIX (Ptie 1110)**, cadastre officiel du Canton de Percé, circonscription foncière de Gaspé, **mesurant** et étant **bornée** comme suit:

vers le nord-ouest: sur une distance d'environ soixante mètres et quatre-vingt-seize centimètres (60,96 m), par le chemin de Val d'Espoir, connu comme étant une partie du lot 1110;

vers le nord-est: sur une distance d'environ soixante mètres et quatre-vingt-seize centimètres (60,96 m), par une autre partie du lot 1110, propriété de Janik WARREN;

vers le sud-est: sur une distance d'environ soixante mètres et quatre-vingt-seize centimètres (60,96 m), par une autre partie du lot 1110, propriété de Janik WARREN;

vers le sud-ouest: sur une distance d'environ soixante mètres et quatre-vingt-seize centimètres (60,96 m), par une autre partie du lot 1110, propriété de Janik WARREN.

POINT DE RATTACHEMENT

L'extrémité « nord » de la ligne « ouest » se trouve située à approximativement cent soixante-quinze mètres et vingt-six centimètres (175,26 m) de la ligne de division entre les lots 1110 et 1111.

AVEC LA MAISON y érigée, circonstances et dépendances.

SUJET ledit immeuble aux servitudes existantes, le cas échéant.

TAXES MUNICIPALES..... 1 349,03 $
TAXES SCOLAIRES..... 309,62 $
TOTAL ..... 1 658,65 $

- Matricule 1174-03-6030

ANDERSON, Jean-Maurice, 1346, chemin de Val-d'Espoir, Val d'Espoir (Québec) G0C 3G0

UN IMMEUBLE situé au 1346, chemin de Val d'Espoir, secteur de Val d'Espoir, ville de Percé (Québec), G0C 3G0, circonscription foncière de Gaspé, connu comme étant une **partie du lot numéro MILLE CENT SOIXANTE-ET-TROIS (partie 1163)**, cadastre officiel du canton de Percé, **mesurant** une largeur de trente-huit mètres et dix centimètres (38,10 m), direction est-ouest, par une profondeur de quarante-cinq mètres et soixante-douze centimètres (45,72 m), direction nord-sud, et **bornée** comme suit:

vers le nord : par une autre partie du lot 1163, propriété de Florina AUPIN;

vers l'est : par une autre partie du lot 1163, propriété de Florina AUPIN;

vers le sud : par le chemin de Val d'Espoir, tel que montré à l'originaire;

vers l'ouest: par une partie du lot 1162, propriété de Normand WARREN.

AVEC LA MAISON MOBILE dessus érigée à perpétuelle demeure, circonstances et dépendances.

SUJET ledit immeuble aux servitudes existantes, et plus spécialement des servitudes d'utilité publique publiées au registre sous les numéros 37 982 et 38 855.

TAXES MUNICIPALES..... 968,39 $
TAXES SCOLAIRES..... 100,42 $
TOTAL ..... 1 068,81 $

- Matricule 1273-39-6040

COLLIN, Joseph-Ignace, a/s COLLIN, Denise, 493, rue Saint-Pierre, Grande-Rivière Ouest (Québec) G0C 1W0

Un immeuble situé au 481, route des Pères, secteur de Val d'Espoir, ville de Percé (Québec), G0C 3G0, connu comme étant la **subdivision SIX du lot MILLE CENT TROIS (Lot 1103-6)**, cadastre officiel du Canton de Percé, dans la circonscription foncière de Gaspé;

AVEC LA MAISON y érigée, circonstances et dépendances.

SUJET ledit immeuble aux servitudes existantes, le cas échéant.

TAXES MUNICIPALES..... .917,93 $
TAXES SCOLAIRES.....0 $
TOTAL ..... 917,93 $

- Matricule 1274-07-2025

S.V. CLOUTIER RÉNOVATION INC. , a/s Sylvio CLOUTIER et Valmord CLOUTIER, 999, chemin de Val-d'Espoir, Val d'Espoir (Québec) G0C 3G0

Un immeuble situé au 1251, chemin de Val-d'Espoir, secteur de Val d'Espoir, Ville de Percé (Québec), G0C 3G0, connu comme étant formé d'**une partie du lot MILLE CENT TROIS (Ptie 1103)**, cadastre officiel du Canton de Percé, dans la circonscription foncière de Gaspé, de figure irrégulière, **mesurant** et étant **bornée** comme suit:

vers le nord-ouest : sur une distance d'environ vingt-quatre mètres et trente-huit centimètres (24,38 m), par le chemin du 4e et 5e Rang de Val d'Espoir tel que montré à l'originaire;

vers le nord-est : sur une distance d'environ trente mètres et quarante-huit centimètres (30,48 m), par une autre partie du lot 1103 étant l'emprise de la route des Pères;

vers le sud-est : sur une distance d'environ vingt-quatre mètres et trente-huit centimètres (24,38 m), par une autre partie du lot 1103, propriété de Norbert Blais ou ses ayants droit;

vers le sud-ouest : sur une distance d'environ trente mètres et quarante-huit centimètres (30,48 m), par une autre partie du lot 1103, propriété de Norbert Blais ou ses ayants droit.

AVEC LE BÂTIMENT y érigé, circonstances et dépendances.

SUJET ledit immeuble aux servitudes existantes, et plus spécialement une servitude d'utilité publique publiée au registre sous le numéro 38601.

TAXES MUNICIPALES..... 4 315,10 $
TAXES SCOLAIRES.....0 $
TOTAL ..... 4 315,10 $

- Matricule 1475-09-8976

BLAIS, Steeve, 1072, chemin de Val-d'Espoir, C. P. 27, Val d'Espoir (Québec) G0C 3G0

Un immeuble situé au 1072, chemin de Val-d'Espoir, secteur de Val d'Espoir, ville de Percé (Québec), G0C 3G0 connu comme étant le lot numéro **CINQ MILLIONS QUATRE-VINGT-TROIS MILLE SEPT CENT TRENTE-SIX (Lot 5 083 736)** du Cadastre du Québec dans la circonscription foncière de Gaspé.

AVEC LA MAISON y érigée, circonstances et dépendances.

SUJET ledit immeuble aux servitudes existantes, le cas échéant.

TAXES MUNICIPALES..... 2 847,58 $
TAXES SCOLAIRES..... 199,68 $
TOTAL ..... 3 047,26 $

- Matricule 1575-25-0272

DARAICHE, Claudette, 1013, chemin de Val-d'Espoir, Val d'Espoir (Québec) G0C 3G0

Un immeuble situé au 1013, chemin de Val-d'Espoir, secteur de Val d'Espoir, ville de Percé (Québec), G0C 3G0 connu comme étant le lot numéro **CINQ MILLIONS QUATRE-VINGT-TROIS MILLE CENT CINQUANTE-ET-UN (Lot 5 083 151)** du Cadastre du Québec dans la circonscription foncière de Gaspé.

>6944855

AVEC LA MAISON y érigée, circonstances et dépendances.

SUJET ledit immeuble aux servitudes existantes, le cas échéant.

TAXES MUNICIPALES..... 2 069,75 $
TAXES SCOLAIRES..... 201,71 $
TOTAL..... 2 271,46 $

- Matricule 1575-99-8350
REHEL, Maryse, 953, chemin de Val-d'Espoir, Val d'Espoir (Québec) G0C 3G0

Un immeuble situé au 953, chemin de Val-d'Espoir, secteur de Val d'Espoir, ville de Percé (Québec), G0C 3G0, connu comme étant le lot numéro **CINQ MILLIONS QUATRE-VINGT-TROIS MILLE CENT CINQUANTE-SIX (Lot 5 083 156)** du Cadastre du Québec dans la circonscription foncière de Gaspé.

AVEC LA MAISON y érigée, circonstances et dépendances.

SUJET ledit immeuble aux servitudes existantes, le cas échéant.

TAXES MUNICIPALES..... 1 401,66 $
TAXES SCOLAIRES..... 322,29 $
TOTAL..... 1 723,95 $

- Matricule 1776-42-3516
STIBRE, Yvan, 819, rue Fréchette, Repentigny (Québec) J5Y 1B1

Un immeuble situé au 350, route Lemieux, secteur de Val d'Espoir, ville de Percé (Québec), G0C 3G0, connu comme étant le lot numéro **CINQ MILLIONS QUATRE-VINGT-TROIS MILLE SEPT CENT QUATRE-VINGT-UN (Lot 5 083 781)** du Cadastre du Québec dans la circonscription foncière de Gaspé.

AVEC LA MAISON y érigée, circonstances et dépendances.

SUJET ledit immeuble aux servitudes existantes, le cas échéant.

TAXES MUNICIPALES..... .812,57 $
TAXES SCOLAIRES..... 89,37 $
TOTAL..... 901,94 $

SECTEUR BRIDGEVILLE

- Matricule 1583-98-6703
QUIRION, Simone, C. P. 83, Barachois (Québec) G0C 1A0

Un immeuble sans numérotation civique situé dans le secteur de Bridgeville, Ville de Percé, (Québec), G0C 1A0, connu comme étant formé :

A. du lot numéro **CINQ MILLIONS QUATRE-VINGT-DEUX MILLE SEPT CENT SOIXANTE-TROIS (Lot 5 082 763)** du Cadastre du Québec dans la circonscription foncière de Gaspé;

B. du lot numéro **CINQ MILLIONS QUATRE-VINGT-DEUX MILLE SEPT CENT SOIXANTE-ET-ONZE (Lot 5 082 771)** du Cadastre du Québec dans la circonscription foncière de Gaspé;

C. du lot numéro **CINQ MILLIONS QUATRE-VINGT-DEUX MILLE SEPT CENT SOIXANTE-DIX-NEUF (Lot 5 082 779)** du cadastre du Québec dans la circonscription foncière de Gaspé;

D. du lot numéro **CINQ MILLIONS QUATRE-VINGT-DEUX MILLE SEPT CENT QUATRE-VINGT-UN (Lot 5 082 781)** du cadastre du Québec dans la circonscription foncière de Gaspé;

NON BÂTI.

SUJET ledit immeuble aux servitudes existantes, le cas échéant.

TAXES MUNICIPALES..... .81,63 $
TAXES SCOLAIRES..... 34,76 $
TOTAL..... 116,39 $

- Matricule 1685-82-6514
LEMESURIER, Herbert, 744, route 132 Est, Bridgeville (Québec) G0C 1A0

Un immeuble situé au 744, route 132 Est, secteur de Bridgeville, ville de Percé (Québec), G0C 1A0, connu comme étant le lot numéro **CINQ MILLIONS QUATRE-VINGT-DEUX MILLE SEPT CENT QUATRE-VINGT-NEUF (Lot 5 082 789)** du Cadastre du Québec dans la circonscription foncière de Gaspé.

LE TOUT AVEC LA MAISON y érigée, circonstances et dépendances.

SUJET ledit immeuble aux servitudes existantes, le cas échéant.

TAXES MUNICIPALES..... 2 090,32 $
TAXES SCOLAIRES..... 182,66 $
TOTAL..... 2 272,98 $

- Matricule 1784-88-6553
ASSELIN, Stéphane, 681, route 132 Est, Bridgeville (Québec) G0C 1A0

Un immeuble situé au 681, route 132 Est, secteur de Bridgeville, ville de Percé (Québec), G0C 1A0, connu comme étant le lot numéro **CINQ MILLIONS QUATRE-VINGT-TROIS MILLE QUATRE CENT SOIXANTE-DEUX (Lot 5 083 462)** du Cadastre du Québec dans la circonscription foncière de Gaspé.

LE TOUT AVEC LA MAISON y érigée, circonstances et dépendances.

SUJET ledit immeuble aux servitudes existantes, le cas échéant.

TAXES MUNICIPALES..... 1 251,41 $
TAXES SCOLAIRES..... 410,98 $
TOTAL..... 1 662,39 $

- Matricule 1784-25-9916
CHICOINE, Murray, 676, route 132 Est, Bridgeville (Québec) G0C 1A0

Un immeuble situé au 676, route 132 Est, secteur de Bridgeville, ville de Percé, (Québec), G0C 1A0, connu comme étant le lot numéro **CINQ MILLIONS QUATRE-VINGT-DEUX MILLE HUIT CENT DIX-NEUF (Lot 5 082 819)** du Cadastre du Québec dans la circonscription foncière de Gaspé.

LE TOUT AVEC LA MAISON y érigée, circonstances et dépendances.

SUJET ledit immeuble aux servitudes existantes, le cas échéant.

TAXES MUNICIPALES..... 2 829,35 $
TAXES SCOLAIRES..... 496,01 $
TOTAL..... 3 325,36 $

- Matricule 1785-73-4180
REHEL, Marie-Josée, 48, rue Rioux, Varennes (Québec) J3X 1R5

Un immeuble sans numérotation civique situé dans le secteur de Bridgeville, ville de Percé, (Québec), G0C 1A0, connu comme étant formé :

A. du lot numéro **CINQ MILLIONS QUATRE-VINGT-DEUX MILLE HUIT CENT VINGT-NEUF (Lot 5 082 829)** du Cadastre du Québec dans la circonscription foncière de Gaspé;

B. du lot numéro **CINQ MILLIONS QUATRE-VINGT-DEUX MILLE HUIT CENT TRENTE-CINQ (Lot 5 082 835)** du Cadastre du Québec dans la circonscription foncière de Gaspé.

NON BÂTI.

SUJET ledit immeuble aux servitudes existantes, le cas échéant.

TAXES MUNICIPALES..... .219,43 $
TAXES SCOLAIRES..... 124,02 $
TOTAL..... 343,45 $

- Matricule 1884-06-5684
CHICOINE, Kenneth, 659, route 132 Est, C. P. 83, Bridgeville (Québec) G0C 1A0

Un immeuble situé au 659, route 132 Est, secteur de Bridgeville, ville de Percé, (Québec), G0C 1A0, connu comme étant le lot numéro **CINQ MILLIONS QUATRE-VINGT-TROIS MILLE QUATRE CENT SOIXANTE-DOUZE (Lot 5 083 472)** du Cadastre du Québec dans la circonscription foncière de Gaspé.

LE TOUT AVEC LA MAISON y érigée, circonstances et dépendances.

SUJET ledit immeuble aux servitudes existantes, le cas échéant.

TAXES MUNICIPALES..... 2 308,92 $
TAXES SCOLAIRES..... 695,62 $
TOTAL..... 3 004,54 $

SECTEUR DE BARACHOIS

- Matricule 1389-98-9912
TAPP, Vincent et TAPP, James Kevin, 120, Oakwood Place S.W., Calgary (Alberta) T2V 3Y5

Un immeuble sans numérotation civique situé sur le chemin Vauquelin, secteur de Barachois, ville de Percé, (Québec), G0C 1A0,, connu comme étant formé :-

A. du lot numéro **QUATRE MILLIONS HUIT CENT QUATRE-VINGT-DIX-NEUF MILLE QUATRE-VINGT-CINQ (Lot 4 899 085)** du Cadastre du Québec dans la circonscription foncière de Gaspé;

B. du lot numéro **QUATRE MILLIONS HUIT CENT QUATRE-VINGT-DIX-NEUF MILLE SEPT CENT DOUZE (Lot 4 899 712)** du Cadastre du Québec dans la circonscription foncière de Gaspé;

C. du lot numéro **CINQ MILLIONS CINQ CENT VINGT-QUATRE MILLE (Lot 5 524 000)**, cadastre du Québec, circonscription foncière de Gaspé;

NON BÂTI.

SUJET ledit immeuble aux servitudes existantes, le cas échéant.

TAXES MUNICIPALES..... .54,84 $
TAXES SCOLAIRES..... 36,28 $
TOTAL..... .91,12 $

- Matricule 1689-62-0604
MITCHELL, Nelson, 32, Blacktoft Drive, Scarborough (Ontario) M1B 2M6

Un immeuble sans numérotation civique situé sur le chemin du 2e Rang de Barachois-Nord, secteur de Barachois, ville de Percé, (Québec), G0C 1A0, connu comme étant formé :

A. du lot numéro **QUATRE MILLIONS HUIT CENT QUATRE-VINGT-DIX-NEUF MILLE SOIXANTE-DEUX (Lot 4 899 062)** du Cadastre du Québec dans la circonscription foncière de Gaspé;

B. du lot numéro **QUATRE MILLIONS HUIT CENT QUATRE-VINGT-DIX-NEUF MILLE SOIXANTE-DIX-SEPT (Lot 4 899 077)** du Cadastre du Québec dans la circonscription foncière de Gaspé.

NON BÂTI.

SUJET ledit immeuble aux servitudes existantes, le cas échéant.

TAXES MUNICIPALES..... 177,43 $
TAXES SCOLAIRES..... 92,54 $
TOTAL..... 269,97 $

- Matricule 1986-86-5017
TRANSPORT DEAN BOYLE INC. , a/s Dean BOYLE, 968, route 132 Est, C. P. 53, Barachois (Québec) G0C 1A0

Un immeuble situé au 965, route 132 Est, secteur de Barachois, ville de Percé, (Québec), G0C 1A0, connu comme étant le lot numéro **QUATRE MILLIONS HUIT CENT QUATRE-VINGT-DIX-NEUF MILLE HUIT CENT SOIXANTE-TROIS (Lot 4 899 863)** du Cadastre du Québec dans la circonscription foncière de Gaspé.

LE TOUT AVEC LE BÂTIMENT (garage) y érigé, circonstances et dépendances.

SUJET ledit immeuble aux servitudes existantes, le cas échéant.

TAXES MUNICIPALES..... 2 387,69 $
TAXES SCOLAIRES..... 254,90 $
TOTAL..... 2 642,59 $

- Matricule 2089-82-3255
CHICOINE, Manser et ELEMENT, Christina, 1108, 2e Rang de Barachois-Nord, Barachois (Québec) G0C 1A0

Un immeuble situé au 1108, 2e Rang de Barachois-Nord, secteur de Barachois, ville de Percé, (Québec), G0C 1A0, connu comme étant le lot numéro **QUATRE MILLIONS HUIT CENT QUATRE-VINGT-DIX-NEUF MILLE TRENTE-ET-UN (Lot 4 899 031)** du Cadastre du Québec dans la circonscription foncière de Gaspé.

LE TOUT AVEC LA MAISON y érigée, circonstances et dépendances.

SUJET ledit immeuble aux servitudes existantes et plus spécialement à une servitude d'utilité publique publiée au registre sous le numéro 39874.

TAXES MUNICIPALES..... 1 764,16 $
TAXES SCOLAIRES..... 526,16 $
TOTAL..... 2 290,32 $

- Matricule 2087-40-3027
HARRISSON, William Harold et TAPP, Marcella, c/o Madonna TAPP, 1008, route 132 Est, Barachois (Québec) G0C 1A0

Un immeuble sans numérotation civique situé sur la route 132 Est dans le secteur de Barachois, ville de Percé (Québec), G0C 1A0 connu comme étant le lot numéro **QUATRE MILLIONS HUIT CENT QUATRE-VINGT-DIX-HUIT MILLE NEUF CENT SOIXANTE-DIX-NEUF (Lot 4 898 979)** du Cadastre du Québec dans la circonscription foncière de Gaspé.

NON BÂTI.

Se trouvant dans une situation d'enclave.

SUJET ledit immeuble aux servitudes existantes, le cas échéant.

TAXES MUNICIPALES..... .76,38 $
TAXES SCOLAIRES..... 46,54 $
TOTAL..... 122,92 $

- Matricule 2090-08-3272
MCGREGOR, Yvan, 96, avenue Highgate, Pointe-Claire (Québec) H9R 5E2

Un immeuble sans numérotation civique situé dans le secteur de Barachois, ville de Percé, (Québec), G0C 1A0, connu comme étant le lot numéro **QUATRE MILLIONS HUIT CENT QUATRE-VINGT-DIX-NEUF MILLE CINQ CENT SEIZE (Lot 4 899 516)** du Cadastre du Québec dans la circonscription foncière de Gaspé.

NON BÂTI.

SUJET ledit immeuble aux servitudes existantes, le cas échéant.

TAXES MUNICIPALES..... .59,14 $
TAXES SCOLAIRES..... 14,45 $
TOTAL..... .73,59 $

SECTEUR SAINT-GEORGES-DE-MALBAIE

- Matricule 1993-98-1767
SYVRET, Elmer, c/o Eden SYVRET, 196, chemin Bougainville, Saint-Georges-de-Malbaie (Québec) G0C 2X0

Un immeuble sans numérotation civique situé sur le chemin Bougainville, secteur de Saint-Georges-de-Malbaie, ville de Percé (Québec), G0C 2X0, connu comme étant le lot numéro **QUATRE MILLIONS HUIT CENT QUATRE-VINGT-DIX-NEUF MILLE CINQ CENT QUARANTE-TROIS (Lot 4 899 543)** du Cadastre du Québec dans la circonscription foncière de Gaspé.

NON BÂTI.

SUJET ledit immeuble aux servitudes existantes, le cas échéant.

TAXES MUNICIPALES..... .195,59 $
TAXES SCOLAIRES..... 21,24 $
TOTAL..... 216,83 $

- Matricule 2193-60-6625
LAFLAMME, Roy, 428, chemin Bougainville, Saint-Georges-de-Malbaie (Québec) G0C 2X0

Un immeuble situé au 428, chemin Bougainville, secteur de Saint-Georges-de-Malbaie, ville de Percé (Québec), G0C 2X0, connu comme étant le lot numéro **QUATRE MILLIONS HUIT CENT QUATRE-VINGT-DIX-NEUF MILLE QUATRE CENT CINQUANTE-HUIT (Lot 4 899 458)** du Cadastre du Québec dans la circonscription foncière de Gaspé.

AVEC LA MAISON y érigée, circonstances et dépendances.

SUJET ledit immeuble aux servitudes existantes, le cas échéant.

TAXES MUNICIPALES..... 1 912,50 $
TAXES SCOLAIRES..... 677,23 $
TOTAL..... 2 589,73 $

- Matricule 2291-38-7990
JOHNSON, Curtis Jr, 350, chemin Bougainville, Saint-Georges de Malbaie (Québec) G0C 2X0

Un immeuble situé au 350, chemin Bougainville, secteur Saint-Georges-de-Malbaie, ville de Percé (Québec), G0C 2X0, connu comme étant le lot numéro **QUATRE MILLIONS HUIT CENT QUATRE-VINGT-DIX-NEUF MILLE QUATRE CENT SOIXANTE-ET-UN (Lot 4 899 461)** du Cadastre du Québec dans la circonscription foncière de Gaspé.

AVEC LA MAISON y érigée, circonstance et dépendances.

SUJET ledit immeuble aux servitudes existantes, le cas échéant.

TAXES MUNICIPALES..... 1 273,76 $
TAXES SCOLAIRES..... 619,68 $
TOTAL..... 1 893,44 $

- Matricule 2291-39-6591
ROONEY, Sandra et JOHNSON, Clinton (succession Sandra ROONEY et Clinton JOHNSON) 350, chemin Bougainville, Saint-Georges de Malbaie (Québec) G0C 2X0

Un immeuble sans numérotation civique situé sur le chemin Bougainville, secteur Saint-Georges-de-Malbaie, ville de Percé (Québec), G0C 2X0, connu comme étant le lot numéro **QUATRE MILLIONS HUIT CENT QUATRE-VINGT-DIX-NEUF MILLE QUATRE CENT SOIXANTE-TROIS (Lot 4 899 463)** du Cadastre du Québec dans la circonscription foncière de Gaspé.

NON BÂTI.

Se trouvant dans une situation d'enclave.

SUJET ledit immeuble aux servitudes existantes, le cas échéant.

TAXES MUNICIPALES..... 73,57 $
TAXES SCOLAIRES..... 18,60 $
TOTAL..... 92,17 $

- Matricule 2392-49-4439
GAUVIN, Émilie, 5, rue Patterson, app. 13, Gaspé (Québec) G4X 2N5

Un immeuble situé au 2174, route 132 Est, secteur de Saint-Georges-de-Malbaie, ville de Percé (Québec), G0C 2X0, connu comme étant le lot numéro **QUATRE MILLIONS HUIT CENT QUATRE-VINGT-DIX-NEUF MILLE CINQ CENT QUATRE VINGT HUIT (Lot 4 899 588)** du Cadastre du Québec dans la circonscription foncière de Gaspé.

AVEC LA MAISON y érigée, circonstances et dépendances.

SUJET ledit immeuble aux servitudes existantes, le cas échéant.

TAXES MUNICIPALES..... 5 831,21 $
TAXES SCOLAIRES..... 578,88 $
TOTAL..... 6 410,09 $

- Matricule 2487-74-8254
LEPAGE, William Vane, 120, Fairlawn, Dollard-des-Ormeaux (Québec) H9A 1S3

Un immeuble sans numérotation civique situé sur la rue de Belle-Anse, secteur Saint-Georges-de-Malbaie, ville de Percé (Québec), G0C 2X0, connu comme étant le lot numéro **QUATRE MILLIONS NEUF CENTS MILLE TROIS CENT SOIXANTE-TREIZE (Lot 4 900 373)** du Cadastre du Québec dans la circonscription foncière de Gaspé.

NON BÂTI.

SUJET ledit immeuble aux servitudes existantes, le cas échéant.

TAXES MUNICIPALES..... .304,25 $
TAXES SCOLAIRES..... 0
TOTAL..... 304,25 $

>6944869

PETITES ANNONCES CLASSÉES

Vos Classées

Profitez également de la parution GRATUITE de votre annonce sur **VosClassees.ca**.

Heure de tombée : jeudi 15 h

Heures d'affaires du service téléphonique : lundi au vendredi 8h30 à 16h30

Mode de paiement : VISA MasterCard American Express

À NOS ANNONCEURS : Assurez-vous que le texte de votre annonce est exact dès sa parution, sinon il faut nous en aviser immédiatement. En cas d'erreur, notre responsabilité se limite uniquement au montant de l'achat de la première semaine de parution de votre annonce. Toute discrimination est illégale.

Offrez-vous des extras
✓ Encadré ✓ Titre centré
✓ Couleur ✓ **Caractères gras**
Informez-vous auprès de votre téléconseiller

POUR TOUT ACHETER ET TOUT VENDRE, près de chez vous

Un seul numéro 1-866-637-5236

IMMOBILIER 100 à 299 | MARCHANDISE 300 à 399 | SERVICES 400 à 599 | EMPLOI ET FORMATION 600 à 799 | ÉVÈNEMENTS SPÉCIAUX 800 à 899 | VÉHICULES 900 à 999

205 Logements / appartements à louer

3-1/2, frais peint L'Anse-à-Beaufils, libre immédiatement 514-601-2773

3-1/2 1er plancher, grand, chauffé, éclairé, Grande-Rivière. Libre 1er octobre. Contactez Martine: 418-385-2964

À Chandler: 3-1/2, 4-1/2, chauffés/ éclairés, chiens interdits. 418-689-3799, message

PABOS Mills: 4-1/2, non chauffé, non éclairé, pas de chien. À Chandler 5-1/2. 418-689-4258

210 Logements / appartements chauffés à louer

2-1/2 3-1/2 4-1/2 5-1/2, secteur Duberger, Québec, tous rénovés libres immédiatement. 540$ à 980$/ tout inclus. 418-955-6531

260 Chalets / maisons de campagne à louer

CHALET à louer à la semaine à Chandler (Pabos) sur le bord de la mer. Réservation 418-616-0740

310 Divers à vendre

ADAM et Eve. Nudisme, gens libérés, chalets à louer, VR bienvenus. Brochure gratuite. 1er octobre: Flirt Partry, 8 octobre: Halloween Party camping-adam-et-eve.com Tel: 819-336-4320.

310 Divers à vendre

SCIERIES MOBILES à partir de 4,397$ Coupez bois de toutes dimensions avec vote propre scierie à ruban portative. Info & DVD gratuits, www.ScieriesNorwood.ca/400qn 1-800-408-9995, poste: 400QN.

412 Santé

CANADA BENEFIT GROUP - Vous ou quelqu'un que vous connaissez souffre d'un handicap? Obtenez jusqu'à 40,000$ du gouvernement du Canada. Appelez sans-frais au 1-888-511-2250 ou visitez-nous au www.canadabenefit.ca/fr/evaluation/

424 Astrologie/occultisme

! Les voyants(es) de CONNEXION MÉDIUM attendent vos appels 24h/24 1-900-789-1818 Cellulaire #(carré)1818. Carte de crédit, 1-866-779-1454, obtenez 5 minutes gratuites, entrez le promo-code 99857 www.connexionmedium.com

ANA Médium pure, 40 ans d'expérience, ne pose aucune question, réponses précises et datées, confidentielles. Tél.: 514-613-0179 (Avec ou sans Visa/ Mastercard)

484 Services divers

SAAQ - SAAQ - SAAQ Victime d'un accident automobile? Vous avez des blessures? Contactez-nous. Consultation gratuite. M. Dion Avocats, tél: 1-855-282-2022 www.sossaaq.com

485 Agence de rencontre avec permis

CONTACTS directs et rencontres sur le service #1 au Québec! Conversations, rencontres inattendues, des aventures inoubliables vous attendent. Goûtez la différence. Appelez le 1-877-661-2626 pour les écouter ou bien, pour leur parler, depuis votre cellulaire, faites le # (carré) 6910 (des frais peuvent s'appliquer). L'aventure est au bout de la ligne.

SERVICE RENCONTRE. Relations Long-terme, ESSAYEZ GRATUITEMENT!!! 1-888-451-7661. Appelez # 7878 ou 1-866-634-8995. Adulte 1 à 1 en direct appelez: 1-877-347-9242. ou #5015. Rencontrez des femmes célibataires de votre région. 1-888-571-5763 (18+)

555 Argent à prêter

310-PRÊT: Prêt de 500$ à 1,000$. Aucune enquête de crédit. Approbation en 5 minutes. Ouvert 7 jours de 8h à 20h. Compose sans frais: 310-PRET

courtageexpress.com PRÊT 500$ à 1,000$ 7 jours sur 7, 8h-20h 1-888-994-4054

555 Argent à prêter

EMPRUNTEZ Jusqu'à 750$ en 1h! Simple, Rapide et Sécuritaire. Aucun Crédit Refusé! **Appelez 1-888-906-1863 Ou ArgentDirect.com**

845 Prières/remerciements

REMERCIEMENTS
Remerciements à St-Antoine de Padoue au Sacré-Coeur de Jésus et la Vierge Marie pour faveur obtenue. N.D.

Trouvez-en encore plus sur **vosclassees.ca**

APPEL D'OFFRES PUBLIC

DÉNEIGEMENT
SAISONS 2016-2017 - 2017-2018 - 2018-2019

Le Centre intégré de santé et de services sociaux de la Gaspésie demande des soumissions pour les services de déneigement sur les terrains de stationnement suivants :

- Hôpital de Chandler, situé au 451, rue Mgr Ross Est;
- Service externe de gériatrie ambulatoire (SEGA), situé au 455, rue Mgr Ross Est;
- CLSC de Chandler, situé au 633, avenue Daignault;
- Centre d'hébergement Villa Pabos, situé au 75, avenue des Cèdres.

Le devis de déneigement, relatif au présent appel d'offres, pourra être obtenu au Centre intégré de santé et de services sociaux de la Gaspésie – RLS du Rocher-Percé, bureau de la Direction des services multidisciplinaires, local 113, situé au 1er étage de l'Hôpital de Chandler, 451, rue Mgr Ross Est, Chandler ou bien par l'intermédiaire du système électronique d'appel d'offres SE@O à l'adresse suivante : **www.seao.ca**, numéro d'appel d'offres : AO201610STDRP.

Les entrepreneurs intéressés doivent obligatoirement assister à la visite des lieux en présence de M. Harris Cloutier, représentant du propriétaire, le mardi 4 octobre 2016 à 13 h 30, dont le rassemblement se fera dans le stationnement de l'hôpital, *côté ouest*.

Les soumissions, dans des enveloppes cachetées, portant la mention « Soumission - Déneigement saisons 2016-2017 - 2017-2018 - 2018-2019 » seront reçues à Chandler à l'adresse suivante :

Centre intégré de santé et de services sociaux de la Gaspésie – RLS du Rocher-Percé
Bureau de la Direction des services multidisciplinaires, local 113
situé au 1er étage de l'Hôpital de Chandler
451, rue Mgr Ross Est, Chandler (Québec) G0C 1K0

jusqu'à 13 heures, heure locale en vigueur, le vendredi 7 octobre 2016, pour être ouvertes publiquement à la salle « 120 » du même endroit, le même jour à 13 h 10.

Le Centre intégré de santé et de services sociaux de la Gaspésie – Réseau local de services du Rocher-Percé ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Harris Cloutier
Adjoint au directeur des services techniques
– volet immobilier et équipement

Centre intégré de santé et de services sociaux de la Gaspésie
Québec

>6944481

AVIS PUBLIC
RÔLE TRIENNAL 2e ANNÉE

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné, directeur général et greffier de la susdite municipalité;

Le sommaire reflétant l'état du rôle d'évaluation foncière pour la deuxième année du rôle triennal d'évaluation 2016, 2017 et 2018 de la Ville de Chandler ont été déposés à mon bureau le 20 septembre 2016;

QUE, pour l'exercice financier 2017 des rôles d'évaluation foncière 2016, 2017 et 2018 de la Ville de Chandler, une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de la Loi sur la fiscalité municipale, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de l'article 174 ou 174,2, peut être déposée en tout temps au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle ou au cours de l'exercice suivant, si l'évaluateur n'effectue pas cette modification;

La demande de révision doit être faite sur le formulaire prévu à cet effet et être accompagnée du montant d'argent prescrit par le règlement numéro 121-97, à défaut de quoi elle est réputée ne pas avoir été déposée. Le formulaire ainsi que le règlement 121-97 sont disponibles au bureau de la MRC du Rocher-Percé à l'adresse mentionnée plus bas ainsi qu'à l'hôtel de ville de Chandler.

Le dépôt de la demande est effectué par la remise du formulaire dûment rempli ou par son envoi par courrier recommandé à : Directeur général, M.R.C. du Rocher-Percé, 129, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 101, Chandler (Québec) G0C 1K0.

Dans le cas où la demande est effectuée par la remise du formulaire dûment rempli, elle est réputée avoir été déposée le jour de sa réception. Dans le cas où elle est envoyée par courrier recommandé, la demande est réputée avoir été déposée le jour de son envoi.

Donné à Chandler, ce 28e jour de septembre 2016.

Roch Giroux,
Directeur général et greffier

>6944884

Cinéma nomade présente des films en Gaspésie

ALAIN LAVOIE
alain.lavoie@tc.tc

Le documentaire *La démolition familiale* sera présenté à Bonaventure et à l'Anse au griffon au cours de la prochaine semaine. (Photo gracieuseté Facebook)

CINEMA. Très bonne nouvelle pour les amateurs de cinéma : les films d'auteur lauréats du 8e Festival Les Percéides seront projetés à L'Anse au Griffon et à Bonaventure au cours des prochains jours.

En effet, la direction du Festival Les Percéides a annoncé la tenue de la seconde édition de « Cinéma nomade en Gaspésie », du 30 septembre au 2 octobre.

La projection des films aura lieu en présence de plusieurs artisans du cinéma à Grand Métis aux Jardins de Métis, au Café culturel de l'Anse-au-Griffon au sud du parc Forillon et au Centre culturel Bonne Aventure de Bonaventure.

Ainsi, les amateurs de cinéma pourront voir *La démolition familiale* du réalisateur québécois Patrick Damien qui a remporté le Météore du meilleur documentaire canadien (ONF) lors du 8e Festival Les Percéides en août dernier.

Le réalisateur Damien a reçu son Météore « pour nous avoir permis de pénétrer une réalité méconnue. Pour son caractère poignant et surprenant. Pour l'humour et la tragédie contenue. Pour la justesse du regard sur les protagonistes. Pour avoir déconstruit et démoli des préjugés envers les régions à grands coups d'humanité » a mentionné le jury du 8e Festival Les Percéides à propos de ce documentaire unique.

DES COURTS MÉTRAGES

En grande première lors de l'événement, le Festival Les Percéides présentera un court métrage de fiction tourné à Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine du côté nord de la Gaspésie intitulé *L'air du vent* du jeune cinéaste québécois Jonathan Tremblay. Le film qui vient tout juste d'être projeté en première mondiale au Toronto International Film Festival sera présenté en Gaspésie pour la première fois.

Autre court métrage important, *Happy end* du cinéaste d'animation tchèque Jan Saska présenté au Festival de Cannes en mai dernier et qui a remporté le Météore du meilleur court métrage international – Festival Les Percéides 2016 sera également projeté lors de ce tour cinématographique gaspésien.

Rappelons que la deuxième édition de l'événement Cinéma nomade en Gaspésie est présentée par le Festival Les Percéides qui a pour mandat la diffusion du cinéma d'auteur en région.

Jean Coutu

Nous sommes à la recherche d'un(e) Pharmacien(ne)

Temps plein ou Temps partiel
Au Jean-Coutu de Paspébiac et au Jean-Coutu de Port-Daniel-Gascons (Gaspésie)

· 1 fin de semaine sur 3
· Max 2 à 3 soirs par semaine
· Salaire avantageux et ajusté selon expérience
· Doit posséder un anglais fonctionnel
· Être membre de l'Ordre des pharmaciens du Québec
· Avoir une connaissance du logiciel RxPro serait un atout

Communiquer avec Jean-François Bourdages
Tél : **418 752 3807**
Courriel : **jbourdage@pjc.jeancoutu.com**

>6925251

Cinq nouvelles boîtes du «Livre-Phare» sur le territoire

CULTURE. La Maison de la culture de Grande-Rivière vient de déployer la 2e phase du projet «Livre-Phare» sur l'ensemble du territoire de la MRC du Rocher-Percé.

Initié en 2014 par le CLD du Rocher-Percé en collaboration avec le Centre de formation professionnelle de Grande-Rivière, ce concept du «Livre-Phare» a comme objectif, dans sa 2e phase, de permettre à encore plus de citoyens de la MRC d'avoir un accès aux livres en tout temps, été comme hiver.

Le principe est bien simple : par le biais des boîtes «Livre-Phare», disposées à l'extérieur de certains commerces et lieux communautaires, les gens ont l'occasion de se procurer des livres gratuitement, sans obligation de retour. Ils peuvent les conserver, les échanger, les replacer dans une autre boîte «Livre-Phare», les donner, ou même faire une contribution de leur propre collection.

La force de cette initiative repose sur la participation et l'implication du milieu : des commerçants, des municipalités, des intervenants culturels, des bibliothèques, des citoyens, qui oeuvrent au rayonnement de la vitalité culturelle en valorisant ce type d'action.

On trouvera donc ces boîtes «Livre-Phare» aux endroits suivants : Marché Richelieu D&T Langlois – Port-Daniel / Centre multifonctionnel – Gascons IGA Coop C. – Chandler / Épicerie Gaétan Meunier – Newport IGA – Grande-Rivière / Halte routière de la brèche à Manon – Grande-Rivière Marché Guy Desbois – Ste-Thérèse-de-Gaspé / Caisse Desjardins du Littoral – Cap d'Espoir Coop de consommation – Percé / Magasin général Thompson – Barachois.

Rappelons que la Maison de la culture de Grande-Rivière a été mandatée par la MRC du Rocher-Percé pour la réalisation du plan d'action 2016 de l'Entente de développement culturel. **(A.L.)**

Commission scolaire des Chic-Chocs

Ensemble, engagés... sur les sentiers du succès!

OFFRE D'EMPLOI

Numéro d'affichage :	**ARH1617-076**
Catégorie d'emploi :	**Soutien manuel spécialisé**
Emploi :	**Ouvrier(ère) certifié(e) d'entretien**
Statut :	**Régulier à temps plein / 38 h 45 min.**
Lieu d'affectation :	**Point de service de la Commission scolaire Sainte-Anne-des-Monts**

Pour soumettre votre candidature, vous devez compléter un formulaire de demande d'emploi en passant par le module *Candidatures*, accessible dans la section *Emplois* de notre site Internet, au plus tard le lundi **3 octobre 2016** à 16 h.

WWW.CSCHIC-CHOCS.NET

>6944299

Commission scolaire des Chic-Chocs

Ensemble, engagés... sur les sentiers du succès!

OFFRE D'EMPLOI

Numéro d'affichage :	**ARH1617-077**
Catégorie d'emploi :	**Professionnel**
Emploi :	**Conseiller(ère) pédagogique en français**
Statut :	**Remplacement pour une durée indéterminée 35 heures par semaine**
Lieu d'affectation :	**À déterminer avec la direction des Services éducatifs aux jeunes**

Pour soumettre votre candidature, vous devez compléter un formulaire de demande d'emploi en passant par le module *Candidatures*, accessible dans la section *Emplois* de notre site Internet, au plus tard le mercredi 5 **octobre 2016** à 16 h.

WWW.CSCHIC-CHOCS.NET

>6944953

BABILLARD

Paiement de la dîme
La Fabrique de Grande-Rivière fait un petit rappel à ses paroissiens pour le paiement de leur dîme. Le président de la Fabrique, Armand Godin rappelle qu'une contribution annuelle d'aussi peu que 50 $ peut faire toute la différence. « Savez-vous que seulement 7 % des paroissiens paient leur dîme? Il n'en tient qu'à vous de garder notre église vivante. Je remercie tous les gens qui donnent de leur temps et de leur argent pour garder notre joli temple ouvert. »

Collecte 2016 de Solidarité
Depuis 16 ans, la solidarité nous permet de soutenir le présent et de construire l'avenir pour les paroisses de la Gaspésie et des Îles. Cette collecte rend possible des services importants : catéchèse des jeunes, pastorale jeunesse, accueil dans nos églises, soutien à nos malades, baptêmes, mariages, funérailles, etc. Le dimanche 2 octobre prochain, lorsqu'un bénévole nous contactera pour recueillir notre don, soyons généreux. Diocèse de Gaspé 418 368-2274 www.diocesegaspe.org.

Joujouthèque Rocher-Percé
La joujouthèque de Cap d'Espoir recherche de nouveaux bénévoles pour les ouvertures du samedi matin. Belle occasion pour créer des liens avec d'autres familles autant pour les petits que les grands. Contacter-nous en téléphonant au 418-782-5376.

Des emcombrants…
La Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles de la Gaspésie informe que la collecte des encombrants prévue cet automne est annulée pour des raisons techniques. Les citoyens sont invités à disposer leurs encombrants aux écocentres. Les encombrants laissés à la rue ne seront pas collectés. La prochaine collecte aura lieu au printemps 2017 selon l'horaire indiqué à votre calendrier de collecte. Pour toute question, appelez à la Régie au 418-385-4200.

À toutes les personnes âgées de la MRC Rocher-Percé.
À l'occasion de la Journée internationale des personnes âgées le 1er octobre, le Centre d'Action Bénévole Gascons-Percé souhaite vous dire que cette importante journée rappelle que vous avez contribué et contribuez encore largement au développement de notre communauté. Merci à chacun et chacune de vous de l'inestimable héritage que vous laissez. Bonne journée.

Fondation communautaire
Le 12e Souper-bénéfice de la Fondation communautaire Gaspésie-Les Îles aura lieu à Gaspé le 12 novembre 2016. Les profits de la soirée seront partagés avec la Fondation Cornélius-Brotherton. À ce jour, chacun des soupers fut une véritable réussite. Avec 250 personnes attendues cette année, l'événement se révèle une occasion privilégiée où se regrouperont des personnes du milieu communautaire, du secteur des affaires et des intervenants du développement local et régional. L'invitée d'honneur lors de cette soirée sera la députée ministre, l'Honorable Diane Lebouthillier, ministre du Revenu national. Info : 418 759-1484.

François Lantin, tête d'affiche de la MRC du Rocher-Percé

ALAIN LAVOIE
alain.lavoie@tc.tc

SOLIDARITÉ. L'Association du cancer de l'Est du Québec a annoncé que M. François Lantin agira à titre de tête d'affiche du Défi Têtes à prix 2016 dans la MRC du Rocher-Percé.

M. Lantin devient ainsi le représentant officiel du Défi et de tous les participants de la région de Rocher-Percé. Le 15 octobre, il relèvera le défi à Place du Havre et accueillera les participants qui joindront le vaste mouvement de solidarité régional.

François Lantin a été participant à deux reprises au Défi Têtes à prix. Cette année, il veut s'impliquer un peu plus « et faire une différence », dit-il. « Je veux démontrer ma solidarité envers mes proches qui vivent ou qui ont déjà vécu un épisode de cancer. Je me compte chanceux d'être en santé et c'est pourquoi j'aimerais contribuer au mieux-être des personnes touchées par la maladie. Malheureusement, quand on parle de cancer, tout le monde est concerné. Il y a la personne atteinte, mais il y a aussi les proches qui eux aussi font face à la maladie. Les chiffres le démontrent, une personne sur deux sera touchée par le cancer au cours de sa vie et c'est une des raisons pour laquelle je suis sensible à la cause », explique le Gaspésien.

François Lantin (Photo gracieuseté)

Il lance d'ailleurs une invitation à tous les gens de sa région : « Ralliez-vous à moi et inscrivez-vous au Défi Têtes à prix! Ensemble, aidons l'Association du cancer de l'Est du Québec à offrir des services visant le mieux-être physique et psychologique des personnes atteintes de cancer et de leurs proches. » Rappelons que son objectif est de 10 000, 00 $.

OFFICIERS 2016-2017

SADC DU ROCHER-PERCÉ

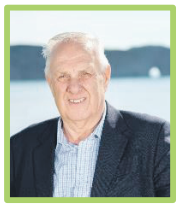
Aurèle Doucet
Président

Édith Arbour
Vice-présidente

Mathieu Quirion
Secrétaire-trésorier

Canada Développement économique Canada pour les régions du Québec appui financièrement la SADC

www.sadcrp.ca

>6944883

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE PERCÉ

Ville de Percé

AVIS PUBLIC
RÔLE TRIENNAL 2e ANNÉE

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la greffière de la Ville de Percé :

Que le sommaire reflétant l'état du rôle d'évaluation foncière pour la deuxième année du rôle triennal d'évaluation 2016, 2017 et 2018 de la Ville de Percé a été déposé à mon bureau le 15 septembre 2016;

Que pour l'exercice financier 2017 du rôle d'évaluation foncière 2016, 2017 et 2018 de la Ville de Percé, une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de la Loi sur la fiscalité municipale, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de l'article 174 ou 174.2, peut être déposée en tout temps au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle ou au cours de l'exercice suivant, si l'évaluateur n'effectue pas cette modification.

La demande de révision doit être faite sur le formulaire prévu à cet effet et être accompagnée du montant d'argent prescrit par le règlement numéro 121-97, à défaut de quoi elle est réputée ne pas avoir été déposée. Le formulaire ainsi que le règlement numéro 121-97 sont disponibles à la M.R.C. du Rocher-Percé, au 129, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 101, Chandler (Québec), G0C 1K0.

Le dépôt de la demande est effectué par la remise du formulaire dûment rempli ou par son envoi par courrier recommandé à la M.R.C. du Rocher-Percé, à l'attention de monsieur Mario Grenier, secrétaire-trésorier.

Dans le cas où la demande est effectuée par la remise du formulaire dûment rempli, elle est réputée avoir été déposée le jour de sa réception. Dans le cas où elle est envoyée par courrier recommandé, la demande est réputée avoir été déposée le jour de son envoi.

Donné à Percé, le 19 septembre 2016.

Gemma Vibert,
Greffière.

>6941459

Commission scolaire des Chic-Chocs

Commission scolaire René-Lévesque

OFFRE D'EMPLOI

Catégorie d'emploi :	**Professionnel**
Emploi :	**Conseiller(ère) pédagogique – Projet particulier**
Numéro d'affichage :	**ARH1617-001**
Lieu d'affectation :	**Commission scolaire des Chic-Chocs**

Pour soumettre votre candidature, vous devez compléter un formulaire de demande d'emploi en passant par le module *Candidatures*, accessible dans la section *Emplois* de notre site Internet.

WWW.CSCHIC-CHOCS.NET

>6945417

MRC du Rocher-Percé

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ,

Par le soussigné, Mario Grenier, directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC du Rocher-Percé,

QUE lors de la séance ordinaire tenue le 14 septembre 2016, le conseil de la MRC du Rocher-Percé a adopté le règlement numéro 297-2016 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1;

QUE ce règlement a été approuvé par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire le 19 juillet 2016;

QUE ce règlement est entré en vigueur le 30 juillet 2016 suite à la publication, par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, d'un avis à la Gazette officielle du Québec;

AVIS est aussi donné que ledit règlement est déposé au bureau de la MRC où tous les intéressés peuvent en prendre connaissance aux heures normales d'ouverture.

Le tout conformément à l'article 451 du Code municipal du Québec.

DONNÉ à Chandler, ce 20 septembre 2016

Mario Grenier
Directeur général et secrétaire-trésorier

MRC du Rocher-Percé

AVIS PUBLIC

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DU PRÉFET DE LA MRC DU ROCHER-PERCÉ

PRENEZ AVIS, conformément aux dispositions de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale (L.R.Q., c E-15.1.0.1), qu'un projet de règlement relatif au Code d'éthique et de déontologie du préfet de la MRC du Rocher-Percé a été déposé lors de la séance ordinaire tenue le 14 septembre 2016 en même temps qu'a été donné l'avis de motion.

L'adoption du règlement 298-2016 aura lieu lors de la séance ordinaire du 19 octobre 2016, à 19 h à, la salle du conseil de la MRC, au 129, boulevard René-Lévesque Ouest, Chandler, (Québec).

RÉSUMÉ DU PROJET :

Ce code s'applique au préfet de la MRC du Rocher-Percé et a pour but d'accorder la priorité aux valeurs qui fondent les décisions du préfet de la MRC et contribuer à une meilleure compréhension des valeurs de la MRC, d'instaurer des normes de comportement qui favorisent l'intégration de ces valeurs dans le processus de prise de décision du préfet et, de façon générale, de sa conduite à ce titre, de prévenir les conflits éthiques et s'il en survient, aider à les résoudre efficacement et avec discernement.

Pour réaliser ces objectifs, les valeurs suivantes ont été énoncées : l'intégrité, la prudence dans la poursuite de l'intérêt public, le respect envers les autres membres et les citoyens, la loyauté envers la MRC, la recherche de l'équité et l'honneur rattaché aux fonctions des membres du conseil.

La modification est la suivante :

ARTICLE 4

Le règlement numéro 286-2013 est modifié par l'ajout du paragraphe suivant à l'**ARTICLE 4.3. CONFLITS D'INTÉRÊTS** :

4-3.7 **Financement politique**

Il est interdit au préfet de faire l'annonce, lors d'une activité de financement politique, de la réalisation d'un projet, de la conclusion d'un contrat ou de l'octroi d'une subvention par la municipalité, sauf si une décision finale relativement à ce projet, contrat ou subvention a déjà été prise par l'autorité compétente de la municipalité.

[Le cas échéant]

Le préfet qui emploie du personnel de la MRC doit veiller à ce que ces employés respectent l'interdiction prévue au premier alinéa. En cas de non-respect de cette interdiction par l'un de ceux-ci, le préfet de la MRC en est imputable aux fins de l'imposition des sanctions prévues à l'article 7.1 de la Loi sur l'éthique et de déontologie en matière municipale.

Ce projet de règlement est disponible pour consultation au bureau de la MRC, aux heures habituelles d'ouverture du bureau.

Donné à Chandler, ce 20 septembre 2016

Mario Grenier
Directeur général et secrétaire-trésorier

MRC du Rocher-Percé

RÔLE TRIENNAL 2e ANNÉE
AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RÔLE TRIENNAL DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE DU TERRITOIRE NON ORGANISÉ (TNO) MONT-ALEXANDRE POUR LES ANNÉES 2016, 2017 ET 2018

AVIS PUBLIC est par la présente donné :

Le sommaire reflétant l'état du rôle d'évaluation foncière pour la deuxième année du rôle triennal d'évaluation 2016, 2017 et 2018 du TNO Mont-Alexandre a été déposé à notre bureau le 19 septembre 2016.

Que pour l'exercice financier 2017 du rôle d'évaluation foncière 2016, 2017 et 2018 du territoire non organisé (TNO) du Mont-Alexandre, une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de la *Loi sur la fiscalité municipale*, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de l'article 174 ou 174.2, peut être déposée en tout temps au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle ou au cours de l'exercice suivant, si l'évaluateur n'effectue pas cette modification.

La demande de révision doit être faite sur le formulaire prévu à cet effet et être accompagnée du montant d'argent prescrit par le règlement numéro 121 97, à défaut de quoi elle est réputée ne pas avoir été déposée. Le formulaire ainsi que le règlement numéro 121 97 sont disponibles au bureau de la MRC du Rocher-Percé à l'adresse mentionnée plus bas.

Le dépôt de la demande est effectué par la remise du formulaire dûment rempli ou par son envoi par courrier recommandé à la « MRC du Rocher-Percé » à l'attention du directeur général, monsieur Mario Grenier.

Dans le cas où la demande est effectuée par la remise du formulaire dûment rempli, elle est réputée avoir été déposée le jour de sa réception. Dans le cas où elle est envoyée par courrier recommandé, la demande est réputée avoir été déposée le jour de son envoi.

Donné à Chandler, ce 20 septembre 2016

Mario Grenier
Directeur général et secrétaire-trésorier

MRC du Rocher-Percé

AVIS PUBLIC

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS DE LA MRC DU ROCHER-PERCÉ

PRENEZ AVIS, conformément aux dispositions de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale (L.R.Q., c E-15.1.0.1), qu'un projet de règlement relatif au Code d'éthique et de déontologie des employés de la MRC du Rocher-Percé a été déposé lors de la séance ordinaire tenue le 14 septembre 2016 en même temps qu'a été donné l'avis de motion.

L'adoption du règlement 297-2016 aura lieu lors de la séance ordinaire du 19 octobre 2016, à 19 h, à la salle du conseil de la MRC, au 129, boulevard René-Lévesque Ouest, Chandler, (Québec).

RÉSUMÉ DU PROJET :

Ce code s'applique à tout employé de la MRC du Rocher-Percé et a pour but d'accorder la priorité aux valeurs de la MRC, d'instaurer des normes de comportement qui favorisent l'intégration de ces valeurs, de prévenir les conflits éthiques et s'il en survient, aider à les résoudre efficacement et avec discernement, d'assurer l'application des mesures de contrôle aux manquements déontologiques.

Pour réaliser ces objectifs, les valeurs suivantes ont été énoncées : l'intégrité, la prudence dans la poursuite de l'intérêt public, le respect envers les autres employés, les élus de la MRC et les citoyens, la loyauté envers la MRC, la recherche de l'équité et l'honneur rattaché aux fonctions d'employés de la MRC.

La modification est la suivante :

ARTICLE 2

Le règlement numéro 278-2012 est modifié par l'ajout du paragraphe suivant à la section 4-3 **RÈGLES** :

4.3.1.8

Il est interdit à tout employé de la MRC de faire l'annonce, lors d'une activité de financement politique, de la réalisation d'un projet, de la conclusion d'un contrat ou de l'octroi d'une subvention par la MRC, sauf si une décision finale relativement à ce projet, contrat ou subvention a déjà été prise par l'autorité compétente de la municipalité.

Ce projet de règlement est disponible pour consultation au bureau de la MRC, aux heures habituelles d'ouverture du bureau.

Donné à Chandler, ce 20 septembre 2016

Mario Grenier
Directeur général et secrétaire-trésorier

>6942383

COUGARS DE LA GASPESIE

Une belle médaille d'or

Le 11 septembre 2016 à Moncton au Nouveau-Brunswick, les Cougars de la Gaspésie, division Novice Majeur AAA, ont remporté la médaille d'or lors du Jamboree d'automne du Groupe Hockey Atlantique. L'équipe est composée de jeunes hockeyeurs des zones Baie-des-Chaleurs, Le Rocher et Forillon. Sur la photo : Entraîneurs : Denis Duguay, Jimmy Turcotte et David Landry (Patrick Tremblay, absent). Joueurs : Jayden Langelier (Chandler), Charles-Élois Jalbert (Rivière-au-Renard), Justin Delarosbil (Paspébiac), Raphaël Cotnoir (Paspébiac), Randy Langlois (Paspébiac), Max-Olivier Delarosbil (Paspébiac), Olivier Turcotte (Fox River), Pierrick Tremblay (Chandler), Robin Henry (St-Omer), Louis-David Landry (Nouvelle), Médérick Denis (Rivière-au-Renard), Justin-Pierre St-Laurent (Gaspé), Adam Duguay (Chandler), William Sweeney (Paspébiac) et Coralie Lebreux. (Gaspé). **(A.L.)** (Photo gracieuseté)

RAID INTERNATIONAL

Les élèves de la CSRL de plus en plus nombreux

La Commission scolaire René-Lévesque (CSRL) salue la participation de 200 élèves du secondaire au Raid international Gaspésie 2016, qui se déroulait du 8 au 11 septembre à Carleton-sur-Mer. Depuis la première édition du Raid, le nombre de jeunes participants a plus que doublé, passant de 91 en 2014, à 150 en 2015 et à 200 cette année, provenant principalement des écoles secondaires de la CSRL. Des élèves de l'école Armand St-Onge d'Amqui et Gabriel Le Courtois de Sainte-Anne-des-Monts étaient également présents. Malgré la température pluvieuse, les raideurs sont ressortis ravis de l'événement. **(F.D.)** (Photo Gracieuseté)

SOUTIEN

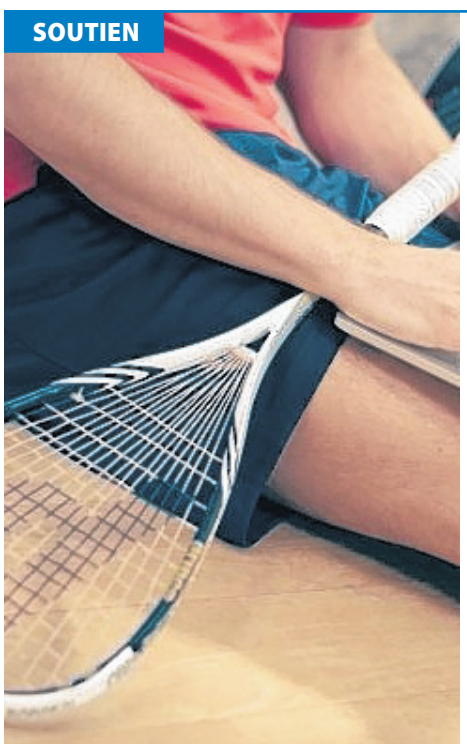

Des dollars pour les Clubs sportifs

C'est la période de mise en candidature pour les clubs sportifs de la région en vue d'obtenir une aide financière de l'URLS GÎM. Les clubs intéressés à obtenir un soutien financier via le Programme de soutien aux clubs sportifs doivent remplir le formulaire de demande disponible sur le site Internet de l'URLS au www.urlsgim.com. Ce programme a pour objectif de favoriser à la fois le perfectionnement des entraîneurs et des officiels, la qualité de l'encadrement des athlètes et l'amélioration des conditions de pratiques sportives. Les subventions accordées permettent à nos clubs sportifs gaspésiens et madelinots de poursuivre leur implication dynamique dans les différents sports pratiqués chez nous. Chaque année, c'est près de 15 000$ que l'Unité régionale loisir et sport Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine distribue aux clubs de la région. La date limite pour déposer une demande est le 23 octobre 2016. Pour information, téléphonez au (418) 388-2121. **(A.L.)** (Photo pixabay.com)

VÉLO

La saison se conclut à Val D'Irène

Le 18 septembre se tenaient les 13e et 14e étapes du Circuit de vélo de montagne Volkswagen Est-du-Québec. Une accalmie de pluie de quelques heures a donné juste le temps de faire les deux dernières courses de la saison. Deux Gaspésiens se sont particulièrement illustrés en étant couronnés champions de la saison 2016 : Laurence Minville du Club Vélocipeg de Gaspé (atome filles) et Jules Fugère de Club Baie Cycle de Maria (atome garçons). Sur la photo : les champions de la saison 2016. **(F.D.)** (Photo Gracieuseté)

Ton CV est déjà enregistré sur le site ?

Tu peux postuler via ton mobile

JobGO.ca

Bouchard Ford
RIMOUSKI

FORD CANADA OFFRIRA UNE REMISE DE 500 $ AUX DIPLÔMÉS, QUI ACHÈTERONS UN VÉHICULE D'OCCASION CERTIFIÉ. DÉTAILS CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE.

NOUVEAUX DIPLÔMÉS 500$ EN BANQUE

Ford F-150 XLT Crew 2014 — 32 795 $ — CERTIFIÉ — Unité 1650R — 5 litres, automatique, A/C, groupe électrique, 34 200 km

Ford F-150 XL XCAB 4X4 2015 — 28 995 $ — CERTIFIÉ — Unité 16494A — 2.7 litres, automatique, A/C, groupe remorquage, 16 997 km

Ford F-150 XTR 2012 — 26 795 $ — CERTIFIÉ — Unité 16414A — 3.5 litres, auto., A/C, groupe électrique, siège élec., remorquage max 11 000 lb, 90 852 km

Ford Escape SEL AWD 2013 — 20 795 $ — CERTIFIÉ — Unité 17087A — 2 litres, turbo, automatique, A/C, cuir, sièges élec. à mémoire, 52 700 km

Chevrolet Traverse 1LT AWD 2012 — 22 795 $ — Unité 1622A — 3.6 litres, automatique, A/C, groupe électrique, groupe remorquage (5200 LBS), caméra de recul etc., 43 500 km

Ford Escape AWD 2011 — 14 795 $ — Unité 16449A — V6, automatique, A/C, groupe électrique, 84 242 km

Suzuki Grand Vitara JLX 2010 — 10 995 $ — Unité 16198A — 2.4 litres, automatique, AWD, 107 217 km

Économie E-250 CARGO 2013 — 25 795 $ — Unité 16563A — 4.6 litres, automatique, A/C, diff. 4.10 Lock, EXT, rack échelle & tablette etc., 32 387 km

Chevrolet Malibu 2015 — 17 795 $ — Unité 17044A — 2.5 litres, automatique, A/C, C/D, mags, pneus hiver sur mag INCLUS, 13 259 km

Ford Fusion SEL 2010 — 8 495 $ — Unité 17096A — 2.5 litres, automatique, A/C, groupe élec., sièges élec. mag, 69 088 km

Ford Focus SE 2015 — 15 495 $ — CERTIFIÉ — Unité 15187 — 2 litres, auto., A/C, groupe électrique, mags, caméra de recul, etc., 16 921 km

Ford Fiesta S 2015 — 10 995 $ — CERTIFIÉ — Unité 16446A — 1.6 litres, manuel, A/C, C/D, bluetooth, bal. de garantie Ford, 51 500 km

Assistance routière 24 heures
CarProof
Occasion en Or
VÉHICULES D'OCCASION CERTIFIÉS FORD
Garantis par la Ford Motor Company

401, Léonidas Sud, RIMOUSKI
418.722.4388 • 1.866.940.1388
www.bouchardford.com

Suivez-nous sur Facebook cliquez j'aime et devenez fan !

2874082

NOUS PAYONS LES **2 taxes** ET PAYEZ EN **24 versements**

SUR TOUS LES MEUBLES ET MATELAS

MAZIN FURNITURE INDUSTRIES LIMITED

Sectionnel (910706)

Assises en CUIR laminé

1299,99

Tabouret en sus

Disponible inversé (910876)

47,11 24 mois

NOUS PAYONS LES 2 taxes

Courant: 1349,99

NOUS PAYONS LES **2 taxes** **399,99** Courant: 499,99

14,49 24 mois

PRIMO INTERNATIONAL

Fauteuil berçant et inclinable (639778)

ÉPARGNEZ **100$**

Matelas, literie et accessoires en sus

meq

Mobilier de chambre à coucher 5 pièces (911147)

Comprenant un lit complet, deux tables de chevet, un bureau et un miroir

NOUS PAYONS LES **2 taxes** **1199,99** **43,48** 24 mois

1599,99 SAMSUNG

31,99 50 mois

Courant: 1899,99

Ensemble laveuse-sécheuse (911058)

- Laveuse de 4,8 pi cu (619961)
- Cuve en acier inoxydable
- Moteur à entraînement direct
- 8 cycles - 4 réglages de température
- Sécheuse de 7,5 pi cu (619971)
- Porte réversible - 9 cycles - 4 réglages de température - Détecteur d'humidité
- Signal de fin de cycle

ÉPARGNEZ **300$**

JUSQU'À **50 versements**

SUR TOUS LES ÉLECTROMÉNAGERS

Whirlpool

Ensemble laveuse-sécheuse (912003)

- Laveuse de 4 pi cu (659062)
- 11 cycles - 13 programmes
- **Agitateur**
- Sécheuse de 7 pi cu (659063)
- 14 cycles - 3 réglages de température - Lumière intérieure
- Signal de fin de cycle

ÉPARGNEZ **300$**

he **1199,99** **23,99** 50 mois

Courant: 1499,99

AMEUBLEMENTS TANGUAY

Consultez notre site Internet: www.tanguay.ca

100% transactionnel

Livraison gratuite*

375, montée Industrielle-et-Commerciale RIMOUSKI 1 800 463-4411 • 418-725-4411

PARTICIPEZ À NOTRE CONCOURS

Accord D Desjardins

Les financements sont octroyés par Accord D Desjardins et les versements sont sujets à approbation du service de crédit Accord D Desjardins. Toutes les taxes (TPS et TVQ) et écofrais applicables sont payables à Ameublements Tanguay au moment de l'achat. Le montant payable en versements égaux exclut les taxes de vente (TPS et TVQ) et les écofrais. Si un versements vient en souffrance, un intérêt sera calculé à compter de la date d'échéance du versement au taux annuel de 19,5% et sera chargé mensuellement au compte du client par Accord D Desjardins. (Ex. : solde en souffrance de 100$, l'intérêt pour une période de 30 jours sera de 1,63$). Non jumelable à une autre promotion. Photos à titre indicatif. Prix, produits et modalités de paiements sont sujets à changements sans préavis. Cette offre est en vigueur jusqu'au 2 octobre 2016. *Livraison gratuite à la grandeur du Québec et du Nouveau-Brunswick, cependant certaines régions peuvent être assujetties à des frais. Détails en magasin.

>6885954